

rapport d'activité



2020



Fédération
des acteurs de
la solidarité

ÎLE DE FRANCE

RAPPORT MORAL



Arthur ANANE,
Président de la Fédération IdF

2020 a été une année, d'une part complexe et difficile pour tous et d'autre part, d'engagements et d'élan redoublés des Acteurs et même d'enthousiasme pour des actions de bénévolat de nos concitoyens auprès des plus précaires.

Nous avons vécu durant l'année 2020 une crise sanitaire inédite et périlleuse à laquelle nous avons collectivement fait face pour accompagner et soutenir les personnes en difficulté.

Cette situation nous a permis de réfléchir, d'agir autrement, d'innover, et de mieux faire ensemble afin de maintenir nos interventions pour les publics les plus vulnérables tout en veillant à la santé de nos salariés et bénévoles.

La seconde quinzaine de mars 2020 et l'annonce du confinement ont eu pour conséquence une gestion extrêmement complexe des dispositifs et des moyens de la veille sociale. Pour exemple, le 17 mars au matin plus aucune toilette publique n'était ouverte à Paris.

Les distributions alimentaires ont été mises à mal car un grand nombre de bénévoles habituels, du fait de leur vulnérabilité en lien avec leurs âges ont été contraints de suspendre leur engagement.

Les établissements d'hébergement, de maraudes, d'accueil de jour, SIAE... ont été mis à mal pour assurer la poursuite des activités et/ou ont accueilli un nombre réduit de personnes du fait du protocole sanitaire et les mesures pour garantir les distances.

L'objet de ce Rapport Moral n'est pas de faire un récapitulatif exhaustif, je ne retracerai pas ici une situation que chacune et chacun d'entre vous a connu.

Nos adhérents, leurs salariés et bénévoles, sont restés mobilisés, sur le pont, pour aller vers, accueillir, accompagner et héberger un très grand nombre de personnes qui en avaient besoin.

La mobilisation de l'Etat aux côtés de nos adhérents a été sans précédent : des structures ont été ouvertes, des places d'hôtel ont été mobilisées afin de mettre à l'abri les personnes en situation de rue. Des temps d'échanges avec la Préfecture, la DRIHL et l'ARS se sont régulièrement tenus et nous ont permis de remonter les besoins en masques, en places d'isolement pour les personnes testées positives à la COVID et enfin, pour envisager l'accès à la vaccination.

Le soutien de l'Etat, de la Région, de la Ville de Paris, la Clé Solidaire et d'entreprises (en lien étroit avec notre réseau national) et l'accès à la Centrale d'Achats de la Région IdF, nous ont permis de doter, dans des délais raisonnables au regard de la situation de pénurie, les associations en moyens de protection et ainsi permettre de sécuriser la poursuite d'activité.

La FAS IdF est restée mobilisée aux côtés de ses adhérents afin de résoudre et/ou de faire remonter les problèmes auxquels les personnes étaient confrontées (verbalisation de SDF et absence de toilette lors du 1er confinement par exemple), mais également, de permettre à nos adhérents d'échanger sur leur plan de poursuite d'activité, l'accès à l'alimentation, la recherche de bénévoles et l'ensemble des autres sujets inhérents à notre secteur.

La crise sanitaire a révélé également le meilleur de chacun d'entre nous et notre agilité et nos capacités à agir et à nous mobiliser dans un tel contexte. Nos établissements ont poursuivi leurs missions en les adaptant.

De nouveaux bénévoles de la société civile se sont mobilisés à nos côtés.

La générosité de la société civile par des dons financiers et/ou par du temps de bénévolat a permis à de nombreux acteurs de distribuer des Tickets Services, en complémentarité à ceux mis en œuvre par l'Etat, aux plus précaires, la MGP a permis d'équiper en matériel informatique.

Cette crise, et les recommandations de distanciation physique et gestes barrières ont mis en exergue la nécessité d'une meilleure coordination des dispositifs de veille sociale (jours et heures d'ouverture, capacité d'accueil, types de prestations...), le déploiement de Soliguide, qui centralise ces informations, se révèle l'outil adapté pour le partage d'informations fiables.

Tout en maintenant sa mobilisation sans relâche aux côtés des acteurs concernant les questions liées à la pandémie, la FAS IdF a poursuivi ses actions et réflexions concernant de nombreux autres sujets. Le 15 octobre notre première journée Régionale SEVE nous a permis de partager autour de la médiation active en emploi ; le 19 novembre la journée vieillissement précarité a lancé les rencontres autour de cette thématique qui se sont déroulées la semaine suivante. Le rapport « accueil et hébergement des personnes LGBTIQ » a donné lieu à un temps d'échanges constructifs le 19 novembre. Le déploiement des formations « Fondamentaux du droit des étrangers » contribue à donner des clés dans l'accompagnement juridique menés par nos travailleurs sociaux, une étude a été lancée sur l'accompagnement au droit au séjour dans les structures d'hébergement, la mobilisation du mécénat par les SIAE a été poursuivie, l'accès à la pratique scientifique et culturelle grâce au projet Respirations a été essaimée...et bien d'autres sujets qui vous seront présentés dans le rapport d'activité.

Les acteurs qui composent la Fédération sont restés mobilisés auprès des personnes les plus précaires, tout au long de cette année de crise sanitaire, afin de mettre en œuvre cette solidarité nationale utile à tous. Les structures d'hébergement ont poursuivi leurs missions, les associations ont ouvert de nouvelles places, les SIAE ont poursuivi pour certaines leurs activités et ont produit des masques ... et la Fédération a pu poursuivre son rôle de soutien et d'interpellation grâce à notre capacité de mobilisation collective.

Notre avons une fois encore fait le constat que la dynamique collective, l'unité, **notre capacité à porter collectivement les besoins du secteur et des personnes en difficulté auprès des pouvoirs publics**, sont le gage de réussite de nos interventions. En effet, la cohérence de nos demandes auprès de l'Agence Régionale de Santé IdF et de la DRIHL a permis, à titre d'illustration, une meilleure articulation entre nos établissements et les équipes mobiles sanitaires ; notre lobbying au niveau national a permis l'ouverture de places supplémentaires afin de réduire considérablement le nombre de personnes restant en situation de rue.

La crise économique à venir et les premières orientations politiques laissent entrevoir que les « efforts » se concentreront sur des mesures de prévention de l'exclusion, en faveur des personnes les plus facilement réemployables, relogeables...

Tout en saluant ces anticipations en les jugeant nécessaires et pertinentes pour que des populations ne rejoignent pas le nombre de personnes en situation d'exclusion, et ce, au regard du contexte actuel, nous rappelons qu'il serait incongru de favoriser certaines populations et "d'abandonner" les publics les plus précaires, Nous estimons qu'il est plus que jamais impératif de **poursuivre notre mobilisation en faveur des personnes les plus exclues.**

La loi de programmation « De la Rue au Logement » sollicitée par la FAS et soutenue par notre Ministre devrait nous permettre de réaborder collectivement ces sujets afin, nous l'espérons, voire se concrétiser des avancées tant pour notre secteur que pour répondre aux besoins de femmes, d'enfants et d'hommes.

Je tiens cette année encore, et du fait de sa singularité, à remercier l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés tout au long de l'année pour répondre aux importants et multiples défis qui sont les nôtres. Dans ce contexte difficile, vous avez su vous mobiliser et alerter la Fédération sur des points d'inquiétudes et de vigilances que vous observez au plus près des réalités des personnes sur le terrain.

La détermination de chacune et de chacun est essentielle pour avancer collectivement.

Je tiens à remercier les membres du Conseil d'Administration qui, tout au long de l'année en dépit de leurs charges de travail dans leurs établissements et services et/ou au sein de leurs associations, se sont rendus disponibles pour faire avancer les causes collectives.

Je voudrais chaleureusement remercier les membres de l'équipe de la Fédération IdF qui se sont fortement mobilisés et investis aux côtés des acteurs dans différents domaines et sur de nombreux sujets. L'équipe a su anticiper et alerter pour éviter des situations de blocage.

Je souhaite remercier Isabelle MEDOU-MARERE, Directrice régionale avec laquelle, cette année encore, nous avons eu des échanges réguliers et téléphoniques jusqu'à très tard pour venir à bout de situations complexes.

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL 3

10 COVID-19 : LA FAS IDF ENGAGÉE AUPRÈS DES ADHÉRENTS ET DES PUBLICS

- 11 LA FÉDÉRATION MOBILISÉE SUR LA THÉMATIQUE DE LA SANTÉ DURANT L'ENSEMBLE DE LA CRISE ÉPIDÉMIQUE LIÉE AU SARS-COV-2
- 12 MOBILISATION DE LA FAS IDF, AVEC SES PARTENAIRES, SUR UN PLAN D'ACTIONS DÉDIÉ POUR ACCOMPAGNER LES STRUCTURES L'IAE FACE À LA CRISE COVID 19
- 14 FAVORISER UNE INFORMATION ACTUALISÉE SUR L'ACTIVITÉ DES STRUCTURES ET IDENTIFIER LES MANQUES DANS LES RÉPONSES AUX BESOINS DES PERSONNES
- 14 ACCÈS À UN DON DE COUCHES GRÂCE AU SOUTIEN DE L'UNICEF
- 15 PROPOSER DES ESPACES D'ÉCHANGE EN PÉRIODE DE CONFINEMENT
- 16 ACCÈS À DES ORDINATEURS GRÂCE AU SOUTIEN DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS ET DES TERRITOIRES 17

- LA MISSION PRÉCARITÉ PARIS RENOUVELLE SES MODALITÉS D'INTERVENTION 18
- ACCOMPAGNEMENT DE L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DES GARES PARISIENNES 19
- LE DISPOSITIF RÉGIONAL DE SÉCURISATION : BILAN DE 3 ANNÉES AU SERVICE DES ASSOCIATIONS D'INSERTION PAR LE LOGEMENT 20
- LA JOURNÉE RÉGIONALE SEVE EMPLOI DU 15 OCTOBRE 2020 21
- L'AIDE AUX PROJETS VACANCES : OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL 22

23 PLAIDOYER

- 24 UNE JOURNÉE RÉGIONALE DÉDIÉE À L'ACCOMPAGNEMENT ET À LA PROMOTION DES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI) EN ILE-DE-FRANCE
- 25 LA FÉDÉRATION MOBILISÉE POUR DE MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL DES PERSONNES EXILÉES EN SITUATION DE SANS-ABRISME
- 26 CAMPAGNE D'ACCÈS AUX DROITS EN SEINE-SAINT-DENIS : PRÉVENIR LES REMISES À LA RUE
- 27 MOBILISATION DES ASSOCIATIONS PARISIENNES POUR LE RELOGEMENT DES PERSONNES SANS ABRI ET HÉBERGÉES
- 28 LES TRAVAUX DE L'OFPRUH (OBSERVATOIRE FRANCILIEN DES PERSONNES À LA RUE OU HÉBERGÉES) 2020 ET LEURS PERSPECTIVES POUR 2021

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL 29

- RESTITUTION DE L'ÉTUDE « ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES LGBTIQ DANS L'HÉBERGEMENT EN ILE-DE-FRANCE » ET ORGANISATION D'UNE JOURNÉE RÉGIONALE 30
- FORMATION « TRANSIDENTITÉS : ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES TRANS » EN PARTENARIAT AVEC OUTRANS 31
- NUIT DE LA SOLIDARITÉ 32
- DÉVELOPPEMENT DE L'OUTIL SOLIGUIDE EN ILE-DE-FRANCE 33
- LANCEMENT ÉTUDE PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'ACCÈS AU DROIT AU SÉJOUR 34
- LA FÉDÉRATION INVESTIT SUR LA THÉMATIQUE DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE 35
- PUBLICATION DES OUTILS À DESTINATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX SUR LA THÉMATIQUE « VIEILLISSEMENT ET PRÉCARITÉ » ET ORGANISATION D'UNE SEMAINE RÉGIONALE SUR LE SUJET 36

37 FORMATIONS ET RÉUNIONS D'INFORMATIONS COLLECTIVES

- 38 LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES ÉTRANGERS
 - ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE
 - ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE PERTE D'AUTONOMIE LIÉE AU VIEILLISSEMENT DANS LES STRUCTURES D'INCLUSION SOCIALE
- 39 FORMATION SIAE « COMPRENDRE ET DIAGNOSTIQUER LA PRÉCARITÉ NUMÉRIQUE DES SALARIÉS EN SIAE »
 - FORMATION SIAE « DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR SES ACTIVITÉS SIAE PAR LE LEVIER DES ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES ET DES CLAUSES SOCIALES »
- 40 FORMATION SIAE « DÉVELOPPER DES PARTENARIATS SIAE & EMPLOYEURS POUR DE L'ACCÈS À L'EMPLOI »
 - FORMATION POUR LES ACHETEURS PUBLICS ET PRIVÉS RSE
- 41 LA LEVÉE DES FREINS PÉRIPHÉRIQUES À L'ACCÈS À L'EMPLOI DES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE
 - ACCOMPAGNEMENT DU PARCOURS PROFESSIONNEL DES BPI
 - FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE
- 42 RÉUNION D'INFORMATION DES STRUCTURES « ACCUEIL HÉBERGEMENT INSERTION »
 - RENCONTRE PORTEURS DISPOSITIFS PREMIÈRES HEURES (DPH) & SIAE PARIS
- 43 RÉUNION À DESTINATION DES ORGANISMES DE FORMATION LINGUISTIQUE DU RÉSEAU ALPHA

ACCÈS AUX DROITS

DOMICILIATION

44

45



47 COORDINATION D'ACTEURS & PARTENARIATS

48 AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE À L'HÔTEL, EXPÉRIMENTATION DANS LE 11 E

48 COORDINATION DES BAGAGERIES PARISIENNES

49 UNE RENCONTRE REGIONALE IAE, COORDONNEE PAR LA FAS IDF, POUR DEVELOPPER SUR LES PARTENARIATS AVEC LES EMPLOYEURS

50 RESPIRATION

PERSPECTIVES

51



57 VIE FÉDÉRALE

58 LES INSTANCES DE LA FÉDÉRATION IDF

60 L'ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION IDF

62 LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES

GLOSSAIRE

67



71 LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ILE-DE-FRANCE EST SOUTENUE PAR...





COVID-19 : LA FAS IDF ENGAGÉE AUPRÈS DES ADHÉRENTS ET DES PUBLICS

LA FÉDÉRATION MOBILISÉE SUR LA THÉMATIQUE DE LA SANTÉ DURANT L'ENSEMBLE DE LA CRISE ÉPIDÉMIQUE LIÉE AU SARS-COV-2

Dès février 2020, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a été présente aux côtés de ses adhérents pour accompagner les équipes et les structures face à l'épidémie liée au SARS-CoV-2 et interpellier les pouvoirs publics sur les difficultés rencontrées durant cette période par les personnes les plus précaires.

A partir de mars 2020, la Fédération a augmenté la fréquence de ses lettres d'information afin de pouvoir transmettre régulièrement aux adhérents les recommandations et actualités importantes. En parallèle, ont été créés un dossier partagé – réunissant l'ensemble des documents utiles pour les structures – et une boucle d'échanges spécifique pour répondre aux besoins des adhérents. Les salarié.e.s de la Fédération ont également assuré un appui aux adhérents qui les sollicitaient, par téléphone et par mail, durant toute la période.

Afin de favoriser une bonne information des publics et d'identifier les manques dans les réponses aux besoins des personnes, durant toute la période de premier confinement, les équipes de la Fédération ont œuvré aux côtés des équipes de Solinum, de la coordination des maraudes parisiennes, des départements, des services de l'État et SIAO, à la mise à jour des données concernant la continuité d'activité des dispositifs de veille sociale en Ile-de-France.

La Fédération a également interpellé les pouvoirs publics afin de favoriser l'accès des publics en situation de rue ou hébergés aux tests et à une prise en charge adaptée. Ces interpellations ont également visé à garantir aux personnes l'accès aux biens et services de première nécessité (réouverture des toilettes publiques lors du premier confinement, information des administrations sur la fermeture des lieux de domiciliation pour que les personnes ne soient pas pénalisées dans leur accès aux droits, interpellations sur certaines situations de précarité alimentaire, etc.).

Afin de répondre au manque de masques de protection dans les structures, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a organisé

des commandes groupées de masques, grâce au soutien de la Région Ile-de-France qui a mis à disposition sa centrale d'achat, pour permettre aux adhérents de bénéficier de masques à coûts réduits par rapport au prix du marché à cette période. A l'échelle nationale, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France en lien avec CDC Habitat a également réalisé une commande de masque à destination des structures d'hébergement qui ont pu bénéficier aux adhérents franciliens.

Un travail de recensement des besoins des structures non financées (accueils de jour, organismes domiciliaires et associations et collectifs d'aide alimentaire) a permis d'assurer la dotation des équipes puis des publics de ces structures en masques, fournis par les pouvoirs publics, assurant la poursuite d'actions bénévoles notamment, auprès des personnes présentes sur les campements.

Afin d'analyser l'impact de la première vague de la crise épidémique sur le secteur de l'hébergement et la manière dont les politiques publiques sont intervenues dans ce cadre, la Fédération a lancé en juin 2020 une enquête dans son réseau sur l'impact de la crise COVID-19 durant les mois de mars à mai 2020. Les résultats de cette enquête permettent de mettre en lumière ce qui a, ou non, fonctionné, et d'en tirer des propositions pour améliorer l'accès aux soins et à la santé des personnes.



MOBILISATION DE LA FAS IDF, AVEC SES PARTENAIRES, SUR UN PLAN D' ACTIONS DÉDIÉ POUR ACCOMPAGNER LES STRUCTURES L'IAE FACE À LA CRISE COVID-19

Depuis le démarrage de la crise Covid-19, la FAS Ile-de-France s'est mobilisée pour la mise en œuvre d'un plan d'actions spécifique de soutien au secteur de l'IAE et ce, pour aider les SIAE à faire face aux impacts de la crise sanitaire, sociale et économique. L'association régionale s'est attachée à agir en étroite articulation avec le siège de la fédération et avec les partenaires franciliens (réseaux membres du GRAFIE, réseaux départementaux de l'AE, DIRECCTE Ile-de-France, Région, Pôle emploi), pour faire remonter les difficultés des structures et construire collectivement des actions de soutien à destination des acteurs.

Cette approche coordonnée a permis d'assurer une information rapide et efficace pendant le premier confinement. Afin d'aider les structures dans leurs prises de décisions et leurs démarches, la FAS IdF s'est attachée à faire aboutir rapidement l'initiative portée en inter-réseau pour la constitution d'une « Task force IAE IdF » apportant un appui opérationnel aux SIAE franciliennes. Cette « Task force IAE IdF » mise en place sous l'égide du Préfet de région Ile-de-France, dès la fin avril, a défini 5 axes d'intervention pour accompagner les SIAE : « mesures sanitaires et activités des SIAE », « diagnostic et prospective », « repositionnement économique et achats responsables », « dynamique de parcours » et « mesures économiques de soutien ».

La FAS IdF s'est impliquée sur l'ensemble des axes d'intervention, elle a assuré le pilotage direct du plan d'actions pour accompagner la reprise et le maintien des activités IAE en période Covid. La FAS IDF a coordonné, dans la durée, de nombreuses opérations pour permettre un accès facilité aux équipements de protection au travail contre le Covid (opération de don de masques avec la Région IDF, achats mutualisés, etc...), et pour outiller les SIAE afin de redéployer leurs activités économiques en s'adaptant à l'évolution régulière des contraintes sanitaires en entreprise. Ces démarches ont également permis de promouvoir et d'accompagner la dynamique auprès d'une vingtaine de SIAE franciliennes engagées dans la production locale de masques en tissu.

Le format « cellule de crise Covid-19 », impulsé par les réseaux IAE, l'Etat, avec les autres partenaires (Région IdF, Pôle Emploi) ont permis de faire remonter les problématiques des besoins des structures, de mobiliser les partenaires du secteur et de faire émerger et mettre en visibilité des solutions.

Cette dynamique partenariale a permis d'accompagner les dispositifs exceptionnels activés par le Ministère de l'emploi, du travail et de l'insertion pour les SIAE (mesures du Fonds Départemental d'Inclusion sur le volet 1 « compensation les effets du premier confinement » et sur le volet 2 « soutenir la phase de rebond »), d'informer sur les autres dispositifs de soutien économique exceptionnels (programmes animés par la Région Ile-de-France, mesures France active...), et également d'inciter à la mise en œuvre de réunions de concertation ciblant les structures IAE les plus impactées par la crise.

Face à la persistance de l'épidémie sur la région, et en prenant en considération les impacts hétérogènes selon les secteurs d'activités des SIAE, la FAS IdF et les membres de la « Task force IdF-Covid IAE » se sont attachés à adapter les actions proposées dans le cadre du plan d'action régional. La dynamique va se poursuivre en 2021 afin de continuer à proposer aux SIAE des actions sur les effets de la crise dans une approche transversale et pour offrir des ressources et des espaces d'échanges aux structures adaptés aux différentes situations.

Malgré l'obligation de tenir des échanges dans un format en « distanciel », l'association régionale a souhaité maintenir au maximum des temps de rencontres et des formations IAE programmées au second semestre sur les enjeux du développement économique, de l'accès au mécénat, des partenariats avec les employeurs ou de l'accompagnement des publics spécifiques... Ces actions d'appui et d'échanges, en collectif, nous ont semblé un levier utile pour aider les structures à rechercher des opportunités et/ou à concrétiser de nouveaux projets malgré les incertitudes de la période. Nous souhaitons amplifier, début 2021, cette animation de réseau pour soutenir les SIAE face aux effets persistants de la crise sanitaire mais également pour les accompagner dans la mise en œuvre de nouvelles démarches en matière d'offre de parcours IAE.

La FAS et les autres réseaux IAE se mobilisent pour un renforcement du plan de soutien au secteur de l'IAE face à la poursuite de la crise sanitaire, économique et sociale. Le secteur de l'IAE avait été très touché par le premier confinement sur la période mars à mai 2020, avec une majorité de structures contraintes de suspendre complètement leurs activités économiques. En dehors de certains secteurs particuliers (restauration-traiteur, événementiel, service à la personne) durablement touchés, les SIAE franciliennes avaient globalement réussi à reprendre leurs activités en s'adaptant aux nouvelles mesures sanitaires applicables au travail.

Les nouvelles mesures sanitaires en vigueur depuis la fin octobre impactent à nouveau fortement les SIAE, quoique de manière beaucoup plus hétérogène en fonction des secteurs d'activités. Une enquête nationale lancée par les services du Ministère du Travail, de l'Emploi et l'Insertion sur les premières semaines de novembre indique que 20% des SIAE sont concernées par des difficultés importantes liées au reconfinement. Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a mobilisé, pendant l'été, un plan de soutien financier d'envergure à destination du secteur de l'IAE, à travers la mobilisation de plus de 200M€ de crédits exceptionnels du Fonds de Développement de l'Inclusion (FDI), pour limiter les impacts liés à la crise Covid et pour accompagner le secteur dans une phase de rebond. Ce premier plan de soutien se décline en deux axes : une aide FDI forfaitaire (Axe 1 FDI) visant à limiter les impacts économiques subis par les structures IAE (baisse de chiffres d'affaires, surcoûts d'organisation du travail et pour le maintien de l'accompagnement, ...), sur la période allant de mars à juillet. Un financement ciblé pour co-financer les projets de SIAE sur la période 2020-2021 visant spécifiquement à maintenir et/ou développer les emplois IAE (Axe 2 FDI via un appel à projets qui s'est clôturé le 2 novembre dernier).

Ces deux axes du plan de soutien ont été largement mobilisés par les SIAE franciliennes. Le premier axe a permis à une grande partie des SIAE de limiter fortement le niveau des pertes subies sur le premier semestre et de redémarrer leurs activités dans de meilleures conditions. Le calibrage de l'aide forfaitaire de l'axe 1 s'est révélé en revanche insuffisant pour compenser les pertes pour les SIAE les plus durement touchées par la crise sanitaire (restauration-traiteur, service à la personne, ...).

Concernant l'axe 2, centré sur des objectifs de développement ou de maintien des emplois d'insertion, l'Ile-de-France a été particulièrement dynamique avec plus de 250 projets déposés par les structures franciliennes. Les crédits programmés sur cet appel à projets à hauteur 8,7M€ pour l'Ile-de-France se révèlent de ce fait très insuffisants, avec une couverture limitée à un tiers par rapport aux demandes déposées pour les projets des structures. Ces constats soulignent le double enjeu de consolidation des structures fragilisées et d'accompagnement des projets de développement du secteur IAE.

Concernant les structures fragilisées, une enquête la DGEFP menée sur les deux premières semaines du reconfinement de novembre souligne une situation économique difficile voire alarmante pour 1/3 des SIAE : outre les 5% en fermeture temporaire, 12% des SIAE signalent une baisse d'activité de plus d'un tiers de leur chiffre d'affaires, soit 17 % en difficulté soulignée, et 18% font état d'une baisse de chiffre d'affaires de 15 à 35%. Dans cette période cruciale pour réussir à préserver le niveau et la qualité l'offre d'insertion par l'activité économique, la Fédération des acteurs de la Solidarité et les autres réseaux de l'IAE sont mobilisés pour travailler avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et les services de l'Etat afin d'activer de nouveaux leviers d'accompagnement en faveur du secteur de l'IAE. L'ensemble des réseaux IAE ont ainsi collectivement formulé des propositions pour activer de nouveaux leviers dans le cadre du budget IAE, permettant de répondre au besoin en consolidation, avec un second confinement qui fragilise le secteur et impacte gravement certaines structures. Renforcer les moyens financiers alloués au FDI 2020 sur l'Axe 2, pour soutenir tous les projets pertinents et conformes aux critères de l'appel à projet. La Fédération IdF reste mobilisée pour remonter les situations et les difficultés des SIAE en cette période de crise et pour vous soutenir dans vos démarches et vos projets. N'hésitez pas à nous contacter.



FAVORISER UNE INFORMATION ACTUALISÉE SUR L'ACTIVITÉ DES STRUCTURES ET IDENTIFIER LES MANQUES DANS LES RÉPONSES AUX BESOINS DES PERSONNES

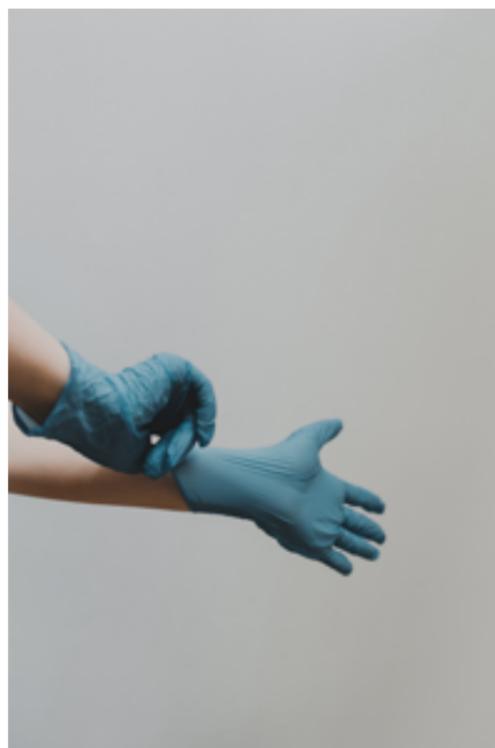
Afin de permettre une connaissance partagée des dispositifs ouverts et fermés en période de confinement, de connaître les évolutions des modalités et horaires d'accueil des structures en vue de pouvoir orienter les publics et d'identifier l'état des réponses aux besoins des personnes, la Fédération a mis en place dès le 16 mars 2020 un outil de suivi des dispositifs de veille sociale en Ile-de-France.

Cet outil recensait les accueils de jours, maraudes, structures de domiciliation et d'aide alimentaire.

Recensant 222 structures à Paris, 243 en petite couronne et 231 en grande couronne, ce tableau a fait l'objet de mises à jour quotidiennes par l'équipe de la Fédération dans le cadre du premier confinement ainsi que de deux campagnes d'actualisation au terme du premier confinement puis en amont des fermetures estivales.

Identifié par les acteurs du secteur comme l'espace de référence pour connaître l'actualité des structures, l'outil recensait également les liens ressources vers les pages recensant l'information relative à l'ouverture des dispositifs de santé et d'hygiène.

Le partenariat avec les équipes de Solinum et de la Ville de Paris, a également contribué à l'actualisation des informations à destination des publics via soliguide et peeps.



ACCÈS À UN DON DE COUCHES GRÂCE AU SOUTIEN DE L'UNICEF

Notre Fédération nationale, suite aux démarches entreprises pendant le premier confinement, a grâce à un partenariat avec l'Unicef, bénéficié d'un don de 90 664 couches pour bébé et pour l'Ile-de-France. La FAS IdF s'est rapprochée de certains de ses adhérents accueillant des familles précarisées et en capacité de stocker le don dans un temps extrêmement court et a réussi à redistribuer ce lot de couches.



PROPOSER DES ESPACES D'ÉCHANGE EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

Face à l'urgence de la crise sanitaire, la mission « Précarité Paris » de la FAS IDF a mis en place l'accompagnement des acteurs du territoire. En ce sens, en complément au relais d'information sur l'actualité du secteur et à l'outillage des équipes (via la Lettre d'information) et dans le cadre du premier confinement, des cycles de visioconférences réunissant les acteurs de la solidarité ont été mis en place sur trois arrondissements (13e, 14e et 19e).

Co-organisés avec les Mairies d'arrondissement et la DASES, ces temps de rencontres ont eu pour vocation de rassembler des structures d'hébergement, ESI et accueils de jour (souffrant, à l'inverse des maraudes, de l'absence d'organe de coordination), puis d'autres acteurs locaux. Ils avaient pour objectif de leur permettre d'échanger sur leurs expériences et partager leurs questionnements et besoins.

Par la suite, l'inscription sur le long terme de ce contexte exceptionnel (re-confinement) a entraîné la reproduction du format, de même que son

évolution. En effet, le souci d'interconnaissance et la favorisation des liens de proximité, mis en avant lors des premiers temps d'échange, de même que la réponse à de nombreux questionnements inédits et inhérents au contexte de crise sanitaire, ont laissé place à des réunions moins fréquentes et davantage thématiques (par exemple : santé mentale, éducation thérapeutique), en présence d'intervenant-e-s extérieur-e-s, permettant aux acteurs de rester vigilants et maintenir le lien.

Ces temps d'échange territoriaux ont été complétés de temps d'échange thématiques à destination des accueils de jour, des bagageries et des acteurs de la domiciliation portés par la Mission Précarité Paris à l'échelle parisienne.

La FAS IDF reste ainsi présente auprès de ses adhérents et partenaires au fil des variations de contexte, de manière à répondre au mieux à la fois face à l'urgence et dans une optique de montée en compétences sur un temps plus long.



Le premier confinement a eu pour conséquence d'ubériser l'école et l'accès aux caisses et principales administrations, accentuant la fracture numérique, tant dans la possession d'un matériel adapté que dans la capacité à l'utiliser. De nombreux jeunes se sont ainsi retrouvés dans l'incapacité de poursuivre leur scolarité, des ménages dans l'incapacité de faire valoir leur droit faute de matériel informatique. Face à ce constat, largement partagé, la Métropole du Grand Paris a souhaité œuvrer activement afin de réduire la fracture numérique et faciliter l'accès aux droits et à la continuité pédagogique pour les publics les plus précaires. Elle a sollicité la FAS IdF qui grâce à l'appui de la MGP a pu faire bénéficier de plus de 80 PC portables et des licences à ses adhérents accueillant des publics jeunes.



ACCOMPAGNEMENT
DES ADHÉRENTS
ET DES TERRITOIRES

La mission Précarité Paris a poursuivi son action en 2020, avec pour triple ambition d'améliorer l'interconnaissance des acteurs intervenant sur le territoire parisien auprès des publics en situation d'exclusion sociale, de favoriser une montée en compétence des acteurs, salariés et bénévoles du secteur relativement à l'évolution des publics et des dispositifs et d'accompagner la politique parisienne de lutte contre la grande exclusion et son articulation avec le réseau associatif parisien.

Au travers l'animation du réseau de partenaires associatifs et institutionnels dans le cadre des réunions « réseaux solidarité » organisées en concertation avec les mairies d'arrondissement et la direction de l'action sociale, la Mission Précarité permet une compréhension approfondie et partagée d'enjeux tels que la féminisation du sans-abrisme, la participation citoyenne dans le champ de l'action sociale ou la lutte contre la fracture numérique. Au-delà du débat et de l'échange de pratiques, ces rencontres favorisent la connaissance et la mobilisation des ressources locales.

Cette connaissance est également assurée au travers la réalisation d'outils à destination des acteurs bénévoles ou salariés, de la lutte contre la grande précarité : lettre d'information mensuelle (hebdomadaire en période de crise sanitaire) à destination de plus de 1500 abonnés et dépliants « venir en aide à une personne sans-abri » déclinés dans les différents arrondissements parisiens et régulièrement actualisés.

Acteurs clés de la lutte contre la grande précarité, les conseils de quartiers sont associés à la réflexion au travers d'intervention dédiées ou de leur associations à des réunions des réseaux solidarité.

Enfin, le partenariat avec le pôle engagement sociétal de Gares et Connexion permet, dans le cadre de l'organisation des tours de gare sociétaux à l'échelle des gares parisiennes, un suivi de la situation de l'errance en gare, la coordination des interventions des acteurs associa-

tifs conventionnés ainsi que l'identification de nouveaux acteurs en réponses à l'évolution des situations.

L'année 2020 a fait émerger plusieurs constats au niveau des territoires et acteurs locaux. D'une part, la crise sanitaire implique une évolution des modes d'action des acteurs associatifs et institutionnels et appelle de nombreux temps d'échange sur les modalités d'adaptation à la période. De l'autre, son pendant économique suscite des besoins en croissance et une recomposition des publics auprès desquels les acteurs associatifs sont amenés à intervenir.

Plus encore, un fort besoin d'échange est exprimé par les acteurs locaux, couplé à la nécessité de l'apport d'une expertise thématique, du fait de la complexité de certaines logiques d'intervention, réglementations et conditions matérielles des structures d'aide alimentaire, accueils de jours, organismes agréés pour la domiciliation, bagageries et vestiaires, qui diffèrent et nécessitent une connaissance fine.

C'est en première réponse à ce besoin, que des sujets comme l'aide alimentaire, la domiciliation ou la bagagerie, ont été abordés à l'échelle parisienne. La FAS IDF co-porte en ce sens différentes plénières.

Afin de répondre aux attendus de la Mission et d'apporter aux acteurs territoriaux une expertise thématique approfondie, celle-ci a adapté son organisation en réponse au contexte en dédiant un poste à l'animation territoriale, à l'échelle des arrondissements, permettant de dégager un poste à la coordination thématique et au suivi des sujets parisiens.

Année électorale, 2020 a été marquée par la rencontre avec les nouvelles équipes sur chacun des arrondissements parisiens, permettant une sensibilisation des élu-e-s et cabinets locaux à la situation et aux besoins des personnes sans abri et sans domicile. Dans un contexte de fort renouvellement des exécutifs locaux (seuls une élue sectorielle sur les 17 arrondissements parisiens.

est restée inchangée entre les deux mandatures) la mission Précarité Paris est un interlocuteur régulier des équipes municipales et veille à faciliter la compréhension des logiques d'intervention des associations intervenant sur leur territoire et la mobilisation des arrondissements en faveur de réponses adaptées aux besoins des publics sans-abri et sans domicile.

Au niveau central, la Fédération poursuit sa mobilisation aux côtés de l'exécutif parisien et porte notamment la demande d'un acte deux du pacte parisien de lutte contre la grande exclusion, gage d'une mobilisation collective en

direction d'objectifs partagés. Au-delà de la politique sectorielle de la collectivité parisienne, la Mission Précarité Paris favorise une mobilisation des acteurs associatifs pour assurer une prise en compte des publics sans-abri et sans-domicile dans les différentes politiques menées à Paris. A ce titre, la Fédération a participé en 2020 à la concertation relative au futur Plan Local d'Urbanisme parisien à travers une contribution mettant en avant la nécessaire mobilisation des outils fonciers pour l'accès des plus précaires au logement et une réponse rapide des acteurs associatifs à des besoins en forte évolution.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DES GARES PARISIENNES

La Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France poursuit son partenariat avec Gares & Connexions sur l'intervention sociale. Dans le cadre de son action, la mission « Précarité Paris » œuvre, en étroite collaboration avec les référentes sociales de gare, à l'optimisation de la coordination des acteurs de solidarité et de sûreté portant une action dans et autour des gares.

Cette articulation s'organise notamment au travers de la tenue de Tours de gares sociétaux. Ceux-ci sont des temps de rencontre et d'échange bi-annuels qui réunissent tous les acteurs qui travaillent au niveau du secteur gare (sûreté, maraudes d'intervention sociale, équipes de prévention spécialisée, aide alimentaire, etc.).

Ils ont pour objectif l'identification de potentiels points de fixation, ainsi que le partage et l'échange autour des situations d'errance rencontrées sur le secteur, la présentation de l'ensemble des dispositifs sociaux portés par la gare, ainsi que le point sur les évolutions et perspectives des différents acteurs d'une saison à l'autre.

Si les échanges sont habituellement précédés d'un tour de gare physique, la situation sanitaire nous a contraint cette année à nous limiter à la discussion au format distancié.

Enfin, la Fédération participe, auprès des gares, à l'identification de besoins et ressources mobilisables.

En ce sens, la FAS IDF a sollicité en 2020 l'intervention de nouveaux acteurs en soutien à l'action des gares, notamment l'association Hors la Rue, dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic sur les mineurs commettant des délits en gare.

Par ailleurs, face au constat d'une multiplication des distributions alimentaires autour des gares par des acteurs inconnus du réseau et en constatant l'absence de coordination de ces actions. La Fédération participe à une démarche d'identification, de sensibilisation et de coordination de tous les acteurs portant des activités d'aide alimentaire autour des gares. Sa mise en œuvre sera développée en 2021, notamment autour de la gare de Lyon, avec le concours de la Mairie du 12e ainsi que celui de la DASES.



L'année 2020 a été l'occasion d'un bilan de la convention triennale liant la Région IdF et la FAS IdF concernant la mise en œuvre du dispositif régional de sécurisation. Le Dispositif **a confirmé sa pertinence sur cette période 2018-2020**, en témoigne la hausse du volume des indemnisations et sa capacité à répondre aux besoins des associations dont les activités ont été bouleversées par la crise sanitaire et le confinement. Sur la période 2018-2020, le montant total des indemnisations a été de **1 244 306 €** (1 029 857 € sur la période précédente ; +21%). Concernant l'année 2020 en particulier, 8011 logements étaient sécurisés par le dispositif (44 associations adhérentes) et le total des indemnisations a représenté **402 170 euros**.

Comme pour la période précédente, on peut émettre l'hypothèse que l'augmentation des sinistres assumés par les associations gérant ce type de dispositifs (impayés, procédures contentieuses notamment) est liée à la précarisation croissante des ménages que nous constatons dans notre région. **Alors même que les conséquences sociales de la crise sanitaire commencent tout juste à se faire sentir**. Les associations anticipent une nouvelle précarisation de leur public, dans un calendrier et une ampleur qui restent incertains.

Il faut rappeler que le Dispositif est essentiel au regard des manques des dispositifs d'aide de droit commun (Fonds de Solidarité Logement, Visale, etc.) La prise en charge par l'État des surcoûts liés au Covid-19 a été partielle et n'a pas apporté de réponse au renforcement du risque locatif. De ce point de vue, **le dispositif régional de sécurisation a fait preuve de réactivité** en proposant une avance de trésorerie mobilisable sur la base des impayés ou de la vacance liés au confinement. Cette avance de trésorerie a été proposée dès le mois de juin 2020 (fin du 1er confinement) pour répondre aux besoins exprimés par certains adhérents.

La période 2018-2020 a été l'occasion d'une **forte mobilisation à destination du public jeune**. Une priorité qui a été rappelée par Pierre Deniziot, vice-président de la Région en charge du logement, lors de la **rencontre annuelle des adhérents du mois d'octobre 2020**. Après deux années d'expérimentation, un travail a été engagé pour mettre en œuvre un ambitieux dispositif de solvabilisation des jeunes en insertion pour favoriser leur accès au logement. Cette nouvelle intervention, qui reste à confirmer dans le cadre de la future convention triennale, marquera une étape importante dans l'évolution du Dispositif, complétant les actions **d'indemnisation par une action de solvabilisation**. D'ores et déjà, l'année 2020 a permis de renforcer **nos liens partenariaux avec les CLLAJ et les Missions Locales** dans le cadre du travail mené à propos du public jeune.

Rappelons enfin que le Dispositif régional ne se contente pas d'indemniser et de sécuriser ces associations ; il a également un **rôle pédagogique visant à la prévention des difficultés** : à la fois en appuyant techniquement les associations sur la gestion locative (outils de gestion), en formant les travailleurs sociaux à cette prévention. Sur ce point, **le Dispositif a fait preuve de résilience en maintenant son rythme de formation malgré le contexte sanitaire**.



En raison du contexte sanitaire, l'événement s'est tenu à distance, par le biais d'un webinaire le matin et d'ateliers thématiques en visioconférence l'après-midi.

Cette première Journée Régionale SEVE Emploi en Ile de France a été placée sous le signe de la compréhension à la fois du programme et de son cadre de référence, et de la médiation active et de ses enjeux pour favoriser l'emploi durable. L'objectif était ensuite de créer une dynamique régionale bénéfique au déploiement de SEVE Emploi en Ile de France sur les 2 années restantes.

La première partie de matinée a été consacrée à une présentation approfondie du programme : constat de départ, phase d'expérimentation puis de déploiement, objectifs quantitatifs, modalités d'accompagnement, SIAE retenues pour 2020 ; puis médiation active, formation-action, schéma-cible avec les 4 principes piliers (« Tout le monde est employable », « L'action révèle les atouts », « Changer les organisations et non les personnes » et « Chaque salarié.e décide de ses objectifs emploi »), suivie d'un échange avec la salle virtuelle qui a permis de répondre à certaines questions. Un quizz ludique a permis de faire la transition avec la table ronde.

La deuxième partie de matinée a elle aussi permis de répondre à l'objectif : la table ronde a mis en exergue la pertinence de la médiation active entre SIAE et entreprises pour lutter contre le chômage de longue durée. Elle a été préparée puis animée par Sandrine FOULON, journaliste à Alternatives Economiques et chroniqueuse éco à France Inter. Les intervenant.e.s étaient variés : un institutionnel, représenté par

Sébastien AGOT de la Direccte Ile de France ; une personne de terrain, représentée par Stéphanie GRICOURT (directrice d'établissement à Equalis, SIAE SEVE) pour apporter du concret et de l'opérationnel aux échanges ; et enfin une experte-chercheuse, représentée par Solveig GRIMAULT de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales.

Les ateliers de l'après-midi ont porté sur le principe phare de SEVE Emploi : « Tout le monde est employable ! ». C'est un principe qui peut questionner les structures, il était donc important de revenir sur sa conception dans le cadre de SEVE Emploi.

La M2IE, Novemploi et Rebond Intérim Insertion, qui n'avaient pas été mobilisés sur la table ronde, sont venus témoigner sur les ateliers en tant que lauréats SEVE Emploi. La SIAE Emmaüs Coup de Main (93) a également été mobilisée en tant que témoin car même en dehors du programme, la direction s'est totalement emparée de la médiation active. Avec cet atelier, il a été démontré que toute SIAE désirant investir la relation entreprise pouvait le faire à condition d'y consacrer du temps.

Au total, 73 personnes se sont inscrites à la Journée Régionale SEVE Emploi, dont 48 aux ateliers de l'après-midi. Les retours des participant.e.s ont été très positifs : la table ronde a été appréciée pour ses apports à la fois théoriques sur la médiation active et pratiques grâce aux témoignages de terrain ; les ateliers ont permis aux acteurs de l'IAE d'échanger sur leurs pratiques, ce qui est important dans le secteur.

[Compte-rendu de la Journée Régionale 2020 disponible [ici](#)]

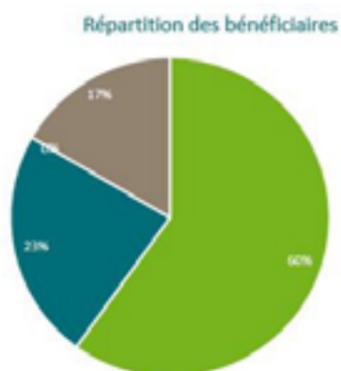
Parce que les vacances ne doivent pas être synonymes d'exclusion, la Fédération IdF avait pris la décision de s'associer, en 2010, à l'ANCV pour mettre à votre disposition l'Aide aux Projets Vacances ou APV.

Cette aide financière à la personne, sous forme de Chèques-Vacances, s'intègre pleinement dans une démarche de projet et contribue ainsi au parcours éducatif élaboré avec les travailleurs sociaux.

L'Aide aux Projets Vacances est un véritable outil dans l'accompagnement des personnes : elle favorise leur épanouissement et permet, dans le même temps, de consolider leur parcours d'insertion. Les plus démunis peuvent enfin profiter d'un moment de répit mais aussi de loisirs, comme tout le monde, après avoir surmonté les freins et inquiétudes liés aux vacances. Par ailleurs, les vacances sont aussi l'occasion pour les familles de se retrouver dans un autre cadre et de renforcer les liens familiaux mis à l'épreuve par les parcours complexes.

Ce dispositif permet des séjours de 4 nuitées à 21 nuitées en France et dans l'Union Européenne dont le coût par jour et par personne peut aller jusqu'à 110 €.

En 2020, au regard du contexte sanitaire, il a été particulièrement difficile de mettre en place les départs et les projets des personnes accueillies tant d'un point de vue de l'organisation qu'au regard des souhaits des personnes. En effet, ce sont des projets qui prennent du temps à mettre en place et les conditions ont nécessité de pouvoir s'organiser très vite et sur de plus courtes durées. Cependant, le dispositif a tout de même permis à 30 personnes accueillies et 5 accompagnateurs de partir en vacances, malgré une enveloppe qui reste basse.



*Merci beaucoup aussi
de magique
j'en profite grâce vous
grand merci à Nihil et Nicole
Merci*



PLAIDOYER

UNE JOURNÉE RÉGIONALE DÉDIÉE À L'ACCOMPAGNEMENT ET À LA PROMOTION DES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI) EN ILE-DE-FRANCE

Dans un contexte marqué par une dynamique de changements dans le secteur de l'IAE (évolutions réglementaires et réforme de la Formation Professionnelle, développement du secteur, désengagement ou évolution des modalités de soutien des collectivités, développement des achats socialement responsables ...), la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France a souhaité organiser, en partenariat avec Chantier école IdF, le 25 février, une rencontre régionale dédiée à l'accompagnement des actions ACI intitulée « Les Modèles socio-économiques des ACI en Ile-de-France : à la recherche d'un nouveau souffle ? ». Cette manifestation a mobilisé plus d'une quarantaine de structures franciliennes.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter une étude francilienne réalisée en 2019 par la FAS IDF et le réseau Chantier école IdF sur les « Modèles socio-économiques des ACI en Ile-de-France ». Cette étude mise en œuvre avec la

participation et le soutien de la DIRECCTE IDF, et basée sur la réalisation de 21 monographies d'actions ACI, formule plusieurs préconisations pour répondre aux constats de la fragilisation de certains modèles ACI, et aux enjeux de développement du dispositif sur la région.

Les ateliers thématiques, proposés dans le cadre de cet événement, ont permis d'affiner les modalités d'accompagnement d'une partie des préconisations émises par les réseaux IAE, afin de les porter au niveau des territoires et auprès des acteurs et des partenaires.

La fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France reste mobilisée pour accompagner le développement et la consolidation des actions ACI dans le cadre de la stratégie IAE en Ile-de-France suivie et animée par l'Etat et les autres membres du Comité Régional d'Orientation IAE (COR) en Ile-de-France.



LA FÉDÉRATION MOBILISÉE POUR DE MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL DES PERSONNES EXILÉES EN SITUATION DE SANS-ABRISME

Tout au long de l'année 2020, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a interpellé les services et agences de l'Etat en Région afin de permettre l'accès à un hébergement et à un accompagnement social et sanitaire adapté des personnes exilées sans domicile vivant dans les campements à Paris et dans toute l'Ile-de-France. Ces interpellations ont entre autres concerné la question de l'effectivité de l'inconditionnalité des lieux d'aide humanitaire face à la multiplication des contrôles de la situation administratives des personnes à leur proximité immédiate ; la demande de suspension des fins de prise en charge sans solution depuis les dispositifs du DNA en période de crise sanitaire ; les conditions de mise à l'abri des personnes à la suite d'évacuations de campements ou encore les conditions de ces opérations d'évacuation.

En novembre 2020, au côté de 33 associations et collectifs, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a adressé à la Défenseure des Droits, Claire Hédon, une saisine sur la situation de sans-abrisme des personnes exilées et en Ile-de-France.

Nous émettons le souhait qu'un cadre de discussion, réunissant l'Etat, les collectivités, l'Agence Régionale de Santé, les associations et les collectifs citoyens, puisse s'ouvrir pour penser un nouveau système de premier accueil et de prise en charge des personnes exilées et éviter la reconstitution des campements à Paris et dans toute l'Ile-de-France.



CAMPAGNE D'ACCÈS AUX DROITS EN SEINE-SAINT-DENIS : PRÉVENIR LES REMISES À LA RUE

En juin 2020, la FAS IdF a été sollicitée par Interlogement 93 (groupement associatif porteur du SIAO de Seine-Saint-Denis) à propos de fermeture de centres d'hébergement hivernaux, en contradiction avec la circulaire ministérielle s'engageant à maintenir ouvertes les places d'hébergement sur l'ensemble du territoire. Le préfet du département a assumé devant les associations cette « exception » à la circulaire ministérielle au nom du « rééquilibrage » entre les départements franciliens. Comme souvent quand l'argument du rééquilibrage est invoqué, les fermetures de places en Seine-Saint-Denis ne sont pas compensées ailleurs. Entre le 11 mai et le 15 juin, 365 personnes ont connu une remise à la rue en Seine-Saint-Denis. La majorité de ces personnes ont de nouveau été hébergées par la suite.

En réaction, la FAS IdF et la FAS nationale ont réuni Interlogement 93 et des acteurs de l'accès aux droits sur le territoire (Fondation Abbé Pierre et Secours Catholique). L'objectif a été de définir une stratégie pour prévenir de futures remises à la rue. L'inquiétude était forte pour le mois d'août du fait d'une incertitude sur le prolongement des conventions hôtelières. Décision a été prise d'organiser des permanences d'accès aux droits afin de réaliser des recours DAHO, DALO et des référés-libertés avec les ménages.

La FAS a joué un rôle déterminant de coordination des acteurs. D'un côté, le SIAO 93 disposait des informations sur les hôtels dont la convention n'était pas prolongée. Le SIAO avait également la capacité d'accéder directement aux ménages concernés par l'envoi de SMS. De l'autre, les acteurs de l'accès aux droits disposaient de l'expertise suffisante pour tenir des permanences et accompagner les ménages dans leurs recours.

Le bilan de l'action est le suivant : un courrier interassociatif (FAS, Interlogement 93, FAP et Secours Catholique) encourageant les acteurs du territoire à effectuer des recours contre les remises à la rue a été publié le 6 juillet 2020 ; 3 permanences ont été tenues à la bourse du travail de Seine-Saint-Denis pendant les mois de juillet de d'août 2020 ; 30 ménages ont été accompagnés dans leurs recours.

Au-delà de leurs effets individuels, les recours effectués avec les ménages à l'hôtel ont contribué à la pression sur les pouvoirs publics afin d'assurer la continuité de l'hébergement. Au cours de l'été 2020, la politique départementale a été alignée sur la politique nationale et le maintien des structures hivernales ainsi que la continuité de l'hébergement ont été assurés dans la grande majorité des cas.

MOBILISATION DES ASSOCIATIONS PARISIENNES POUR LE RELOGEMENT DES PERSONNES SANS ABRI ET HÉBERGÉES

En décembre 2020, la fédération IdF a pris l'initiative d'une interpellation des pouvoirs publics pour accélérer l'adoption de la Convention parisienne d'attribution. Il s'agissait de se doter au plus vite des outils opérationnels pour favoriser le relogement dans le parc social des ménages sans abri ou hébergés.

Plus d'un an après la date butoir fixée par la loi E&C, Paris n'avait toujours pas adopté de convention d'attribution. Un retard difficilement acceptable pour un territoire où le phénomène de sans-abrisme et la saturation des dispositifs d'hébergement sont des problématiques majeures. En effet, la convention d'attribution définit les moyens pour respecter les objectifs légaux de relogement des ménages DALO ou prioritaires ainsi que des demandeurs du 1er quartile de revenu. Elle est donc un outils opérationnel incontournable pour favoriser la fluidité hébergement/logement.

Partant de ce constat, la fédération IdF a pris l'initiative d'interpeler la Maire et le préfet de Paris. Signé par une trentaine de d'associations parisiennes, un courrier a permis de rappeler l'urgence de la situation : 4 200 ménages hébergés à Paris disposant d'une DLS à jour et identifiés par le SIAO sont dans l'attente d'une proposition de logement.

L'action de plaidoyer de la fédération IdF a porté ses fruits puisque le Conseil de Paris d'avril 2021 a adopté une Convention d'attribution dans le contenu a été salué par les acteurs associatifs. Il faudra maintenant être vigilant pour s'assurer que les objectifs de relogement de la convention soient tenus.

Créé en 2014, l'OFPRUH est le fruit d'une collaboration étroite entre la DRIHL, la FAS IdF, la Délégation Régionale de la Croix-Rouge Française, le Samusocial de Paris et les associations porteuses des SIAO franciliens. L'Observatoire francilien des personnes à la rue et hébergées s'inscrit dans la volonté des partenaires de collecter et rassembler données et informations afin de mieux connaître les publics concernés par l'accueil, l'hébergement et l'insertion, partager cette connaissance, croiser leurs analyses et disposer d'un outil d'aide à la décision.

Profil des ménages ayant fait une demande au SIAO : Grille d'observation sociale.

- Le 20 Mars 2020 a pu être publié le « **Profil des ménages ayant fait une demande au SIAO en 2018** ». Cette analyse a été réalisée par l'OFPRUH à partir des données issues des SI-SIAO. En 2014, la conférence régionale des SIAO franciliens a élaboré une grille d'observation sociale (GOS) pour permettre une « photographie » des ménages ayant sollicité une prise en charge au SIAO et en améliorer ainsi la connaissance. Les travaux présentés sont issus de cette grille d'observation sociale des ménages ayant fait une demande aux SIAO en 2018. L'OFPRUH a compilé les données de la grille d'observation sociale, à partir des données collectées par chacun des SIAO franciliens pour en proposer des synthèses départementales et un panorama régional.
- Les travaux sur les profils des ménages ayant fait une demande en 2019 ont été réalisés en 2020 et une publication est en cours de préparation pour 2021.
- L'OFPRUH travaille également sur une possible adaptation du périmètre et des indicateurs de 2020 face à la refonte du SI-SIAO ayant eu lieu en septembre dernier.

Enquête francilienne sur les personnes à la rue : Nuit des Maraudeurs

- Le 6 février 2020, grâce à une très forte mobilisation des SIAO et des équipes de maraudeurs, la première « Nuit des maraudeurs » ou **Enquête francilienne sur les personnes à la rue** a pu voir le jour. L'enquête a pour objectif de mieux connaître les profils des personnes à la rue en Ile-de-France, hors Paris territoire couvert par l'enquête Nuit de la Solidarité. Cette première édition, qui ne donnera pas forcément lieu à une publication des résultats d'observation sociale, nous a collectivement permis d'avancer sur la méthodologie à employer afin de mieux apprécier le volume et les problématiques spécifiques des personnes en situation de rue.
- L'OFPRUH envisage une publication de la deuxième édition de cette enquête qui aura lieu en juin 2021. Ainsi, cette nouvelle édition sera le produit des travaux d'amélioration de la méthodologie d'enquête, à partir des résultats de 2020.



Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées



RESTITUTION DE L'ÉTUDE « ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES LGBTIQ DANS L'HÉBERGEMENT EN ILE-DE-FRANCE » ET ORGANISATION D'UNE JOURNÉE RÉGIONALE.

Après avoir été repoussée en raison du premier confinement, la restitution de l'étude sur **l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTIQ dans l'hébergement** a finalement eu lieu le 26 novembre 2020 sous forme de webinaire et a réuni plus d'une centaine de participant.e.s. Arthur Anane, président de la FAS Ile-de-France, Eric Constantin, directeur de l'agence IDF de la Fondation Abbé Pierre, et Giovanna Rincon, directrice de l'association Acceptess-T ont ouvert la matinée, puis les résultats de l'enquête et les préconisations ont été présentés par la FAS Ile-de-France. Les membres du comité de pilotage (Acceptess T, ARDHIS, Aurore, Basiliade, CASVP, Espace Santé Trans, Le Refuge, SOS homophobie) ont ensuite participé à une table ronde, répondant aux différentes questions des participant.e.s. Simon Vanackere sous-directeur de la solidarité et de lutte contre l'exclusion du CASVP et Léa Filoche, adjointe à la Maire de Paris, ont clôturé cette matinée riche en échanges, en réflexions et en propositions.

L'après-midi a été consacrée à des ateliers qui ont permis aux participant.e.s de se répartir en 3 groupes, selon différentes thématiques : « Des outils pour une meilleure inclusion et un meilleur accompagnement des personnes LGBTIQ dans notre secteur » : « Formations et partenariats : quels besoins du secteur autour des spécificités liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre ? » « Ici, on accompagne tout le monde de la même façon... Et si on pensait autrement ? Réflexions autour de l'importance de penser les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre dans le travail social. » Ces ateliers ont facilité l'expression des besoins des professionnel.le.s de notre secteur en terme d'outillage et de formation, et ont aussi permis d'échanger autour des pratiques du travail social.

Dans la continuité de ce travail, et avec le soutien de la Ville de Paris et de la Fondation Abbé Pierre, la FAS Ile-de-France a pu engager en 2020 la rédaction d'un guide pratique à destination des professionnel.le.s et des bénévoles du secteur : « Accueillir et accompagner des personnes LGBTIQ dans l'hébergement ». Ce guide - réalisé en partenariat avec les équipes de la Défenseure des Droits, le Samu Social de Paris et les associations LGBTIQ Acceptess-T, ARDHIS, Basiliade, Espace Santé Trans et SOS homophobie - est conçu pour communiquer un premier niveau d'information sur différents sujets liés aux droits et aux réalités psychosociales des personnes LGBTIQ afin d'améliorer l'accueil, l'orientation l'accompagnement des personnes LGBTIQ. Cet outil sera présenté au printemps 2021.



FORMATION « TRANSIDENTITÉS : ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES TRANS » EN PARTENARIAT AVEC OUTRANS

Mobilisée au sujet de la lutte contre les discriminations et à la suite de ses préconisations sur l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTIQ, la FAS Ile-de-France en partenariat avec OUTrans, a proposé une première formation sur les transidentités le 16 novembre 2020. Cette formation en ligne d'une journée était limitée à 11 participantes pour assurer la fluidité des échanges, et elle a rassemblé des professionnel.le.s de notre secteur ; des cheffes de service, des assistantes sociales, infirmières, directrices, coordinatrices etc. La formation « Transidentités » a permis de mieux saisir les enjeux autour des questions d'identité et d'expression de genre afin de mieux accueillir, accompagner et orienter les publics trans dans l'hébergement.

La matinée était consacrée à la présentation de l'association OUTrans, à un travail avec les participantes sur les termes et définitions utilisés pour parler des transidentités et des parcours de transition, puis à une partie sur l'accueil des personnes trans. L'après-midi, les intervenant.e.s ont abordé les thèmes de la santé sexuelle et des démarches administratives qui peuvent être spécifiques aux parcours des personnes trans. Cette formation sera proposée de manière régulière aux adhérent.e.s et partenaires de la FAS Ile-de-France, ainsi que d'autres formations liées à la prise en compte de l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans l'accueil et l'accompagnement social. Une formation sur le droit d'asile des personnes LGBTIQ animée par l'ARDHIS a d'ailleurs eu lieu en mars 2021.

OUTrans
association féministe d'autosupport trans

La Fédération participe aux instances de la Nuit de la Solidarité. Opération de dénombrement des personnes sans-abri, à un instant T organisée par la Ville de Paris, cette nuit permet une connaissance partagée de la situation du sans-abrisme en période hivernale et des besoins des personnes concernées.

La participation de la Fédération au Comité de pilotage et à des rencontres à l'échelle des quatre territoires d'action sociale parisienne permet de favoriser la mobilisation des associations, clé de réussite de cette opération qui repose sur des équipes entièrement bénévoles, en assurant la convergence des objectifs de l'opération avec ceux des acteurs du secteur AHL, dans l'intérêt des personnes accompagnées.

A la suite des opérations précédentes ont notamment été portées la création de haltes de nuit ainsi que l'ouverture d'un bain douche dédié aux femmes et la Fabrique de la Solidarité, dispositif municipal dédié à l'engagement citoyen en faveur de la lutte contre la grande exclusion.

Membre du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité, la Fédération participe à l'évolution du questionnaire et a obtenu pour l'année 2020 l'intégration d'une question sur la domiciliation permettant de faire apparaître un besoin très important en la matière (41% des répondants étaient dépourvus de domiciliation). La publication d'une analyse de ce résultat dans le rapport de la Nuit de la Solidarité favorise une compréhension des actions à mener pour favoriser l'accès des publics à une domiciliation et permet de mettre en lumière ce sujet peu connu des acteurs publics. Dans le cadre de ce comité la Fédération a également participé à une contribution proposant l'alternance entre édition estivale et hivernale en vue d'améliorer la connaissance de la situation et des besoins des publics en dehors de la période hivernale.



Avec le soutien de la Fondation Sanofi Espoir, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France accompagne et participe au déploiement de l'outil Soliguide.fr développé par l'Association Solinum en Ile-de-France. Ce partenariat en 2020 a permis le déploiement et le développement de l'outil dans les départements de petite couronne. En parallèle, des travaux concernant cet outil ont été menés à Paris, auxquels la Fédération a également participé.

Outre la participation à l'actualisation des informations sur les dispositifs de veille sociale en Ile-de-France durant toute la période de premier confinement, plusieurs réunions ont également été organisées à destination des acteurs du réseau de la Fédération en petite couronne pour faire connaître et améliorer cet outil.

Enfin, afin d'enrichir l'outil Soliguide avec des informations sur les démarches à réaliser pour l'accès au droit et selon les situations des personnes, la Fédération a élaboré en lien avec les équipes de Solinum des fiches techniques qui viendront compléter le Soliguide en 2021.



LANCEMENT ÉTUDE PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'ACCÈS AU DROIT AU SÉJOUR

En septembre 2020, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a lancé une étude sur les pratiques d'accompagnement vers l'accès au droit au séjour au sein des structures d'hébergement généraliste et structures médico-sociales de soins résidentiels.

Cette étude s'est donnée pour objectifs à la fois de faire un Etat des lieux des pratiques d'accompagnement développée au sein des structures du réseau de la Fédération mais également de mettre en lumière les difficultés rencontrées dans les structures et les bonnes pratiques mises en œuvre.

Une journée de restitution de cette étude, qui a permis la publication d'un plaidoyer spécifique de la Fédération sur ce sujet, s'est tenue en mars 2021. Des actions spécifiques seront déployées par la Fédération à la lumière des conclusions de ces travaux.

En parallèle du lancement de cette étude, la Fédération a poursuivi le déploiement de l'action de formation sur les Fondamentaux du Droit des étrangers. Cette action, lancée en 2019 en lien avec l'OPCO Santé a permis entre novembre 2019 et décembre 2020 à 142 professionnel.le.s francilien.ne.s de se former sur le sujet (12 sessions : 2 en 2019 et 10 en 2020). La Fédération a adapté le format de cette formation pour qu'elle puisse se tenir à distance lorsque les conditions sanitaires l'imposaient. Cette action de formation est par ailleurs également déployée dans les régions Pays-de-la-Loire, Nouvelle Aquitaine et Hauts-de-France suite à une réponse inter-régionale des Fédérations à l'appel à projet de l'OPCO Santé, avec un portage de la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France.



LA FÉDÉRATION INVESTIT SUR LA THÉMATIQUE DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE

Malgré la crise sanitaire, la Fédération a poursuivi en 2020 ses actions en faveur de l'intégration des personnes Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI) en Ile-de-France, avec le soutien de la DIRECCTE Ile-de-France. Tout au long de l'année, des réunions d'informations collectives ont été organisées sur le sujet, à destination des professionnel.le.s des structures d'hébergement et accueils de jours accueillant les personnes BPI mais également des SIAE ou encore des organismes de formation linguistique. Au total, ce sont plus de 100 professionnel.le.s qui ont participé à ces différents temps : sur la levée des freins périphériques à l'emploi, sur l'accès à l'hébergement et au logement, sur l'apprentissage du français ou encore sur l'accès à l'emploi et à la formation. Dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique, des professionnel.le.s de 33 SIAE différentes ont participé à ces actions.

Un nouvel outil a été produit et publié par la Fédération pour faciliter l'orientation des personnes BPI accompagnées par les acteurs de son réseau vers les projets lauréats de l'appel à projet du plan investissement pour les compétences pour l'intégration professionnelle des réfugiés. Cet outil, publié une première fois à l'été 2020, a été actualisé en fin d'année 2020 pour y inclure la présentation des lauréats de la troisième vague de l'appel à projet.

Une lettre d'information spécifique, permettant aux professionnel.le.s de retrouver les offres et opportunités à destination des personnes BPI, a également été développée au cours de l'année.

Enfin, à l'occasion de la **Journée Mondiale des Réfugiés**, la Fédération a organisé une table ronde virtuelle sur l'apprentissage du français et a participé aux événements organisés le 20 juin à la Maison des Réfugiés.

Enfin, la Fédération a renforcé son réseau partenarial autour de cette question avec 16 nouveaux porteurs de projet partenaires rencontrés dans l'année.



PUBLICATION DES OUTILS À DESTINATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX SUR LA THÉMATIQUE « VIEILLISSEMENT ET PRÉCARITÉ » ET ORGANISATION D'UNE SEMAINE RÉGIONALE SUR LE SUJET

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France travaille depuis 2016 avec ses adhérents autour de la question de l'accompagnement des personnes vieillissantes en situation de précarité accompagnées dans son réseau. Avec le soutien de la Fondation Sanofi Espoir, la Fédération déploie depuis 2019 un projet de formation et d'outillage des acteurs du secteur de l'inclusion sociale autour de la question de l'accompagnement des personnes précaires vieillissantes.

L'année 2020 fut une année centrale pour ce projet avec l'organisation d'un module de formation sur la thématique « Vieillesse et précarité » mais aussi et surtout avec la publication d'outils à destination des travailleurs sociaux du secteur AHI et des structures médico-sociales de soins résidentiels pour mieux accompagner

les personnes précaires vieillissantes. Ces outils sont constitués d'un outil pratique d'aide au repérage de la perte d'autonomie, de fiches techniques et de fiches pratiques sur les dispositifs et aides mobilisables.

A l'occasion de la publication de ces outils, la Fédération a organisé une semaine régionale « Vieillesse et Précarité » avec des tables rondes et ateliers à distances. Cette semaine a permis l'échange entre professionnels mais également la formalisation d'un plaidoyer en 20 propositions de la Fédération pour l'accompagnement des personnes précaires vieillissantes.

La Fédération s'est également investie dans les travaux de l'Agence Régionale de Santé à ce sujet tout au long de l'année 2020.



FORMATIONS ET RÉUNIONS
D'INFORMATIONS
COLLECTIVES



LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES ÉTRANGERS - 12 SESSIONS (4 EN PRÉSENTIEL SUR 2 JOURS ET 8 EN DISTANCIEL SUR 4 DEMI JOURNÉES)

Objectifs

- Connaître le contexte général du développement du droit des étrangers et les textes fondamentaux
- Connaître les différentes catégories et motifs permettant de bénéficier d'un droit au séjour
- Savoir identifier les différents documents justificatifs du droit au séjour
- Connaître les procédures d'accès au titre de séjour selon le type de titre
- Savoir distinguer les procédures de regroupement familial et de réunification familiale
- Connaître les procédures et conditions d'accès à la nationalité
- Connaître les possibilités et procédures de recours contre les décisions de refus d'octroi de titre de séjour

- Connaître les implications d'une Obligation de quitter le Territoire Français (OQTF) et les procédures de recours
- Connaître les recours possibles en cas d'arrêté d'expulsion
- Connaître les ressources de l'interprétariat professionnel sur un territoire
- Identifier les bonnes pratiques de travail avec un interprète
- Connaître les structures relais du territoire pour orienter les personnes vers un accompagnement spécialisé dans leurs démarches, notamment sur le plan juridique



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE - 3 SESSION (3 *0,5 JOURS) - SEPTEMBRE 2020

Public : travailleurs sociaux de dispositifs ASLL

Objectifs

- Connaissance du droit des étrangers, et plus spécifiquement des réfugiés (regroupement familial...);

- Dispositifs réglementaires qui entourent la régularisation (accès au titre de séjour après acceptation de la demande d'asile) et l'ouverture des droits pour les réfugiés ;
- Connaissance des politiques de l'Etat en matière d'accueil, d'accompagnement et de logement des réfugiés.



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE PERTE D'AUTONOMIE LIÉE AU VIEILLISSEMENT DANS LES STRUCTURES D'INCLUSION SOCIALE - 1 SESSION (4 JOURS)

Objectifs

- Comprendre le processus du vieillissement normal et ses répercussions sur la personne et son entourage ;
- Cerner les besoins spécifiques de la personne âgée et être capable de s'y adapter ;
- Savoir repérer les troubles psychiques ou du comportement du sujet âgé ;

- Comprendre le fonctionnement et les objectifs des mesures de tutelle et curatelle et leur impact sur l'accompagnement social ;
- Connaître les ressources et partenaires mobilisables du territoire pour l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie ;
- Connaître les droits sociaux spécifiques aux personnes en situation de perte d'autonomie et les démarches liées.



FORMATION SIAE « COMPRENDRE ET DIAGNOSTIQUER LA PRECARITE NUMERIQUE DES SALARIES EN SIAE » - 26 NOVEMBRE 2020 DE 9H30 À 17H30

Organisé dans le cadre d'un cycle de journées d'échanges de pratiques CIP SIAE 92 soutenu par l'UD 92 DIRECCTE IDF

Objectifs

- Identifier les enjeux de l'inclusion numérique et les problématiques des publics accompagnés
- Mettre en oeuvre les étapes de l'accompagnement : diagnostic, accompagnement, orientation
- Réaliser un diagnostic numérique : entretien et évaluation des compétences numériques
- Adapter son accompagnement : posture, vocabulaire, pédagogie...

Programme

- Les enjeux de l'inclusion numérique
- Profils et problématiques des publics accompagnés
- Les étapes de l'accompagnement individuel
- Le diagnostic numérique
- Les freins des publics et comment y répondre
- Les postures d'accompagnement
- Mise en pratique de l'accompagnement au sein d'une SIAE
- Connaître les dispositifs de soutien à l'apprentissage du numérique sur le territoire
- Ethique, confidentialité et protection des données



FORMATION SIAE « DEVELOPPER ET PROMOUVOIR SES ACTIVITES SIAE PAR LE LEVIER DES ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES ET DES CLAUSES SOCIALES » (2 JOURS)

27 NOVEMBRE ET 11 DÉCEMBRE 2020

Objectifs

- Professionnaliser les SIAE sur les achats socio-responsables sur la réglementation
- Connaître les modes de contractualisation possibles entre les SIAE et des collectivités et leurs différences (subventions, appel d'offres...)
 - Savoir communiquer et négocier avec les donneurs d'ordres publics et avec les entreprises
 - Organiser et optimiser sa pratique de réponse à des marchés

Programme

- Les fondamentaux de l'environnement juridique et des clauses sociales
- Les évolutions intervenues dans la réglementation : marché réservé IAE, sourcing, ...
- La RSE et les achats privés
- Les attentes des entreprises titulaires d'un marché clauses
- La subvention comme outil pertinent pour certains partenariats économiques IAE
- Construire un action de prospection
- Organiser pour travailler avec une entreprise titulaire
- Identifier les ressources pour suivre les opportunités
- Préparer et savoir répondre à un appel d'offres
- Mesurer ses capacités techniques, économiques et juridiques et produire son mémoire technique



FORMATION SIAE « DEVELOPPER DES PARTENARIATS SIAE & EMPLOYEURS POUR DE L'ACCES A L'EMPLOI : FAIRE EVOLUER SA PRATIQUE D'ACCOMPAGNEMENT ET DIVERSIFIER SES ACTIONS »
25 & 26 NOVEMBRE ET 16 DÉCEMBRE 2020

Les objectifs pédagogiques

- Mettre en perspective les différentes étapes de la relation avec les employeurs (captation, analyse de poste, négociation, mise en relation, recrutement et suivi)
- Animer et développer son réseau d'entreprises : définir une stratégie de prospection, présenter sa structure et son offre de services à une entreprise
- Accroître les opportunités de mise en relation et de mises en situation professionnelle avec des entreprises pour les salariés en insertion tout au long du parcours
- Organiser et négocier ces actions avec les employeurs et les salariés

Programme

Jour 1 :

- Développer les mises en situation en entreprises pour les salariés en insertion
- Mettre en valeur les atouts et compétences des salariés
- Prendre appui sur et optimiser le réseau entreprises existant

Jour 2 :

- Préparer et organiser les rencontres pour les actions en direction des employeurs
- Organiser les temps de recherche d'emploi avec les salariés
- Négocier et accompagner les mises en situation en entreprise

Jour 3 :

- Prospecter de nouvelles entreprises et animer le réseau
- Structurer les conditions favorables au maintien au poste
- Echanges sur les perspectives pour les participants pour la mise en œuvre



FORMATION POUR LES ACHETEURS PUBLICS ET PRIVÉS RSE « ACHATS SOCIO-RESPONSABLES & CLAUSES D'INSERTION, CONSTRUIRE UNE COMMANDE ADAPTEE AU SECTEUR DE L'IAE (INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE) » 20 NOVEMBRE ET 1ER DÉCEMBRE 2020

Objectifs

- Identifier les principales règles de droit et dispositions promouvant les achats socio-responsables, notamment dans le cadre du Code de la Commande publique.
- Connaître le secteur de l'IAE, ses domaines d'intervention et les différentes modalités de mises en œuvre des projets économiques
- Animer un processus pour vérifier la faisabilité et co-construire des marchés « clausés » ou des achats socio-responsables adaptés aux activités SIAE territoriales (sourcing...).
- Concevoir et formaliser l'exigence d'insertion dans les documents du marché ou d'un partenariat (subvention)

Programme

- Maîtriser le processus et la formalisation des achats socio-responsables en direction des SIAE
- La subvention comme outil pertinent pour certains partenariats économiques IAE
- Les dispositions de la commande publique et privée concourant aux objectifs d'insertion
- Les réponses des SIAE pour répondre aux enjeux des opérations incluant des objectifs d'insertion
- Le rôle du « facilitateur »
- Les ressources pour les acheteurs et les démarches d'appui à la structuration des achats socio-responsables



RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE - LA LEVÉE DES FREINS PÉRIPHÉRIQUES À L'ACCÈS À L'EMPLOI DES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE (FREINS ADMINISTRATIFS ET RÉSIDENTIELS) - 2 SESSIONS (1/2 JOURNÉE PAR SESSION)

Objectifs

- Comprendre le parcours d'obtention du statut de bénéficiaire d'une protection internationale (BPI – réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), d'ouverture des droits et le parcours d'hébergement des demandeurs d'asile et BPI ;
- Maîtriser les règles relatives aux autorisations de travail des personnes demandeuses d'asile ou bénéficiaires d'une protection internationale selon les récépissés et titres de séjour ;

- Comprendre le fonctionnement des attributions de logements sociaux et connaître les démarches essentiels et relais pour les effectuer ;
- Connaître les dispositifs d'accès au logement dédiés aux personnes BPI et savoir comment les mobiliser.



RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE - ACCOMPAGNEMENT DU PARCOURS PROFESSIONNEL DES BPI : QUELLES RESSOURCES DE FORMATION LINGUISTIQUE ? QUELS DISPOSITIFS DÉDIÉS MOBILISABLES ? 2 SESSIONS (1/2 JOURNÉE PAR SESSION)

Objectifs

- Donner des repères et informer sur les dispositifs de formation linguistique en Ile-de-France : spécificités de publics visés, durées, formations certifiantes ou non, modalités d'accès, ...
- Proposer des outils aux structures accompagnant les personnes BPI vers les dispositifs de formation linguistique et/ou d'insertion professionnelle

- Présenter des projets d'accompagnement vers l'emploi spécifiques pour les BPI en IdF
- Échanger autour des partenariats mobilisables pour favoriser l'accès à des formations linguistiques des BPI



RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE - FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE (BPI) (1 SESSION 1/2 JOURNÉE)

Objectifs

- Donner des repères et informer sur les ressources mobilisables pour lever les difficultés administratives d'accès à l'emploi liées aux récépissés et au renouvellement des titres de séjour ;
- Echanger sur les leviers disponibles pour favoriser l'accès à l'emploi des bénéficiaires d'une protection internationale ;

- Présenter et échanger autour des expérimentations et programmes mis en place pour favoriser l'accès à l'emploi et à la formation des bénéficiaires d'une protection internationale et sur les dispositifs à mettre en place ;
- Permettre l'échange d'expérience entre les acteurs.



RÉUNION D'INFORMATION DES STRUCTURES « ACCUEIL HÉBERGEMENT INSERTION » SUR L'OFFRE IAE EN ILE-DE-FRANCE ET L'OUTIL PLATEFORME DE L'INCLUSION POUR ORIENTATION DES CANDIDATS VERS L'IAE : 12 NOVEMBRE 2020

Objectifs

- Présenter l'offre de parcours IAE en Ile-de-France et les critères d'éligibilité
- Informer les structures sur l'évolution du cadre pour la « prescription » de l'éligibilité IAE
- Présenter la nouvelle plateforme « les emplois de l'inclusion » pour l'orientation vers l'IAE



RENCONTRE PORTEURS DISPOSITIFS PREMIÈRES HEURES (DPH) & SIAE PARIS POUR «FAVORISER LES SUITES DE PARCOURS EN SIAE» 7 FÉVRIER 2020 DE 9H30 À 12H30

Objectifs

- Améliorer la connaissance des SIAE sur les publics en parcours au sein du « Dispositif Premières Heures » (DPH) à Paris (compétences acquises en fin de parcours DPH, emplois recherchés, ...)
- Présenter les offres d'emploi et les modalités de recrutements de SIAE parisiennes, afin d'améliorer l'orientation des personnes en sortie du dispositif DPH
- Echanger sur les attentes et les pistes de travail permettant d'améliorer des modalités de suivi partagé dans le cadre d'une orientation et/ou d'un démarrage de contrat IAE



RÉUNION À DESTINATION DES ORGANISMES DE FORMATION LINGUISTIQUE DU RÉSEAU ALPHA : RÉPONDRE AUX BESOINS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ : ACCÈS AU LOGEMENT ET À L'HÉBERGEMENT, ACCÈS AUX SOINS ET AIDES MOBILISABLES (FINANCIÈRES ET ALIMENTAIRES NOTAMMENT) - 1 SESSION (1/2 JOURNÉE)

Éléments de programme

- L'accès à l'hébergement d'urgence ou de plus long terme pour les personnes en situation de rue : qui y a le droit ? Quelles démarches ? Vers qui orienter pour accompagner la personne dans ses démarches ?
- Favoriser l'accès au logement des personnes : quelles démarches peuvent être effectuées sans travailleur social ?
- Répondre aux difficultés de santé des personnes : quels droits en matière de couverture santé pour quelle situation ? Où orienter les personnes allophones ayant besoin de soins ?
- Aide alimentaire et financière : quels droits pour les personnes ? Vers qui orienter ? Quels outils pour l'orientation ?



RÉUNION À DESTINATION DES ORGANISMES DE FORMATION LINGUISTIQUE DU RÉSEAU ALPHA : INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI - 1 SESSION (1/2 JOURNÉE)

Éléments de programme

- Le cadre normatif de l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle des étrangers en France : qui peut accéder à l'emploi et/ou à une formation professionnelle rémunérée ?
- Les dispositifs de la formation professionnelle à destination des personnes ayant un faible niveau de qualification : quels sont-ils ? Comment les mobiliser ? Qui peut accompagner les personnes dans leur recherche de formation ?
- L'insertion par l'activité économique : des structures permettant la mise en emploi et un accompagnement des personnes qui en sont éloignées ;
- L'accès à l'emploi et à la formation des personnes bénéficiaires d'une protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatriés) : présentation des dispositifs spécifiques développés en Ile-de-France.



DOMICILIATION

la Mission Précarité Paris poursuit son travail d'accompagnement des associations porteuses d'agréments pour la domiciliation des personnes sans domicile stable ainsi que le plaidoyer pour la reconnaissance et l'effectivité du droit des personnes sans domicile stable à accéder à une domiciliation administrative. En 2020, ces axes stratégiques se sont déclinés en 5 principales actions.



ANIMATION D'UN RÉSEAU DES ORGANISMES AGRÉÉS POUR LA DOMICILIATION À PARIS

Initiées en 2018, les rencontres inter-associatives à destination des organismes agréés pour la domiciliation à Paris organisées par la FAS IdF se sont poursuivies en 2020 réunissant une quinzaine d'organismes agréés

Des rencontres ont été organisées le 8 janvier (présentiel) 21 avril et le 14 mai (à distance)

Ces rencontres permettent une meilleure interconnaissance des organismes agréés et un échange sur les pratiques et l'actualité, elles sont très appréciées des participant.e.s qui y trouvent un espace moins formel que les instances du schéma de la domiciliation favorisant ainsi l'expression de difficultés techniques ou de questions connexes.

ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISMES AGRÉÉS DANS LA RÉPONSE À LA CRISE SANITAIRE



Dans le contexte de crise sanitaire, deux rencontres et de nombreux échanges bilatéraux ont permis des échanges indispensables sur les modalités de réouverture et d'accès des publics à leurs courriers.

L'intermédiation de la FAS IdF a permis d'assurer la prise en compte des organismes agréés dans les différentes vagues de distribution de masques.

Les organismes agréés parisiens ont été régulièrement informés des protocoles applicables au sein de leur structure et des modalités d'accès de leurs bénévoles et usagers.

L'intermédiation de la FAS IdF a permis la mobilisation de nouvelles ressources pour le recrutement de bénévoles ainsi que l'organisation, avec la poste, de la réception et de la mise à disposition des masques à destination des personnes bénéficiant de l'AME ou de la CSS.



SOUTIEN AU DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DOMIFA SUR LE TERRITOIRE PARISIEN

Elaborée par la Fabrique des Ministères sociaux, la Plateforme Domifa est un outil de gestion de la domiciliation à destination des organismes agréés pour la domiciliation administrative. L'élaboration de cet outil vient répondre à un besoin des associations qui ne sont pas financées pour le fonctionnement d'un service de domiciliation et doivent faire face à des dépenses importantes pour l'acquisition et le fonctionnement de logiciel ou développer leurs propres solutions techniques.

La FAS IdF a accompagné la phase de déploiement de la plateforme en relayant régulièrement l'actualité relative au projet et en intégrant un échange sur le celui-ci lors des rencontres inter-organismes agréés en vue de proposer le retour d'expérience d'organismes expérimentant la plateforme et de relayer les questions des participant.e.s.

L'outil est aujourd'hui utilisé sur 12 des 55 sites parisiens.

ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PARIS ADRESSE



L'année 2020 a été marquée par le lancement du projet Paris Adresse, site unique pour la domiciliation par le CASVP, en partenariat avec le groupe La Poste qui assure la réception, le tri et la remise des courriers.

La FAS idF a accompagné la mise en œuvre du projet en assurant une communication sur celui-ci auprès du réseau associatif parisien et une intermédiation régulière avec les associations, relayant les difficultés rencontrées dans l'orientation des publics vers le service.

Des échanges réguliers avec le CASVP ont permis de suivre la mise en œuvre du projet et de constater la montée en charge rapide du service et le respect des engagements sur la question de la domiciliation des publics sans titre de séjour.

Un premier échange avec le CASVP en février 2020 a permis d'esquisser les grandes lignes d'un support de communication commun CASVP-OA sur la domiciliation à Paris. La crise sanitaire a suspendu ces échanges. La FAS IdF continuera de porter ce projet en 2021.



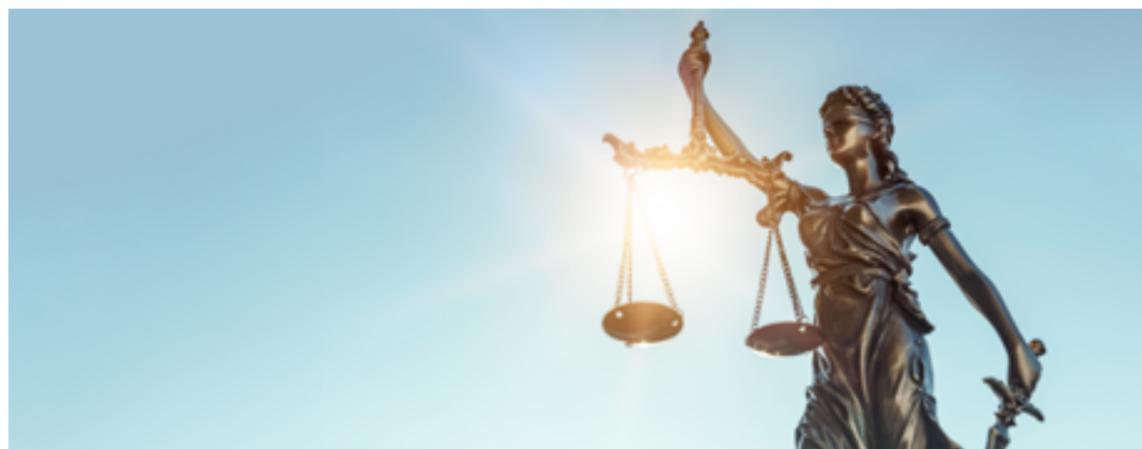
PARTICIPATION À UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES BESOINS DES PUBLICS EN VUE DU RENOUVELLEMENT DES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX DE LA DOMICILIATION

Afin de favoriser une reconnaissance par les services de la Ville et de l'État des difficultés rencontrées par les publics en errance à Paris à accéder à une domiciliation, la FAS IdF a obtenu l'intégration d'une question portant sur l'accès à une adresse pour recevoir son courrier au sein du questionnaire de l'opération de la Nuit de la Solidarité.

Les résultats de cette question (41% des répondant.e.s déclaraient ne pas avoir d'adresse où recevoir leur courrier) ont fait l'objet d'une contribution de la FAS IdF publiée dans le rapport de la Nuit de la Solidarité, visant à analyser le profil des personnes ayant déclaré ne pas avoir d'adresse où recevoir leur courrier et dressant des propositions pour favoriser un meilleur accès des publics à la domiciliation. Cette contribution est disponible en pages 61-64 du rapport : <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/personnes-situation-rue-paris-nuit-30-31-janvier-2020>



COORDINATION D'ACTEURS
& PARTENARIATS



AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE À L'HÔTEL, EXPÉRIMENTATION DANS LE 11^E

Membre du comité de pilotage de la démarche expérimentale d'amélioration des conditions de vie à l'hôtel portée dans le 11^e arrondissement par La Ville de Paris et le pôle hébergement réservation hôtelière du Samusocial de Paris, la Mission Précarité Paris participe à la mise en œuvre des axes accès à l'alimentation et accueil. Dans la suite du travail mené en 2019 l'année 2020 a vu l'ouverture sur le territoire parisien de 9 cuisines partagées à destination des ménages ne pouvant cuisiner dans leur hôtel. La FAS IdF accompagne l'ouverture de ces cuisines, perturbée par la crise COVID, en facilitant la relation avec des associations pouvant fournir des denrées aux familles identifiées.

La mission Précarité Paris a participé, aux côtés du Samusocial de Paris, à la création d'un dispositif d'accueil à destination des ménages hébergés dans les 11^e et 20^e arrondissement en partenariat avec le secours Catholique, l'association Autremonde, les centres sociaux Picoulet, solidarité Roquette et la Maison des pratiques artistiques amateurs du 11^e arrondissement.

Les familles sont rencontrées, dans leur hôtel, par un bénévole qui les accompagne au centre social le plus proche permettant une présentation du centre, de ses activités, ainsi que des ressources locales. Les familles sont ensuite invitées à participer à un parcours sensible autour de leur quartier permettant leur rencontre avec d'autres personnes également hébergées dans l'arrondissement. La démarche sera mise en œuvre avec les premiers arrondissements en février 2021.



COORDINATION DES BAGAGERIES PARISIENNES

Mandatée par la Ville de Paris pour l'animation du réseau des bagageries parisiennes, la Mission Précarité Paris a organisé trois plénières des bagageries en janvier, juin et décembre 2020.

Ce travail d'animation a permis l'élaboration d'indicateurs d'activité partagés aux 9 bagageries parisiennes. Composé de 16 items quantitatifs et 14 items qualitatifs, le tableau d'activité a permis pour la première fois en 2020 une connaissance précise de l'action des bagageries et des spécificités de chacune. Ce travail permet notamment de valoriser ces acteurs bénévoles et faire connaître leur action auprès de financeurs effectifs et potentiels en vue du déploiement de nouveaux projets.

Complétés par des échanges bilatéraux ces temps de plénière ont également permis des échanges de pratiques concernant la mise en œuvre des protocoles sanitaires dans les structures.

Aux côtés de la Ville de Paris, la Mission Précarité Paris poursuit son travail d'accompagnement des porteurs de projets. En 2020 les équipes de la bagagerie Solidaire 14 ainsi que les porteurs de projet d'une bagagerie dans le 6^e arrondissement ont été rencontrés à plusieurs reprises permettant une mise en relation avec les acteurs du territoire, futurs partenaires prescripteurs et ressources notamment pour le recrutement de bénévoles.

UNE RENCONTRE REGIONALE IAE, COORDONNEE PAR LA FAS IDF, POUR DEVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES EMPLOYEURS

Près de 100 personnes ont participé à la Journée Régionale GRAFIE « IAE & Inclusion durable en entreprise », le jeudi 3 décembre 2020, organisée par la Fédération des Acteurs de la Solidarité d'Ile de France dans le cadre de la mission régionale « Passerelle Entreprises ».

La journée a été introduite par Mario SEEBOTH, président du GRAFIE et Hélène LEGAT, chargée de mission IAE à la DIRECCTE Ile de France. Cette rencontre, a permis de rassembler un grand nombre d'acteurs de l'IAE, de l'emploi et des entreprises franciliennes, dans le cadre d'une table ronde associant acteurs et experts sur le thème « Quelle collaborations entre entreprises-IAE pour des alliances réussies sur l'emploi ? » et de partager autour de nombreuses initiatives et expériences positives.

L'après-midi a été consacré à des échanges dans le cadre d'ateliers « agitateurs d'idées » afin de favoriser l'essaimage de bonnes pratiques, autour de 4 thématiques :

- Atelier 1 : innover pour réussir l'inclusion en entreprise de personnes réfugiées.
- Atelier 2 : co-évaluer les compétences du candidat pour réussir son intégration professionnelle.
- Atelier 3 : co-construire de nouvelles approches pour mobiliser et qualifier sur les métiers à fort potentiel.
- Atelier 4 : stéréotypes & inclusion, comment mieux communiquer ?

Malgré le format en visio-conférence imposé par le contexte sanitaire, ce temps fort a été l'occasion de co-construire des approches innovantes pour inspirer les participants en vue de futures démarches. De belles perspectives pour des partenariats renforcés et des alliances gagnantes entre SIAE et entreprises ont ainsi été dessinées pour 2021 ! La mission régionale « Passerelle Entreprises » du GRAFIE restera pleinement mobilisée sur l'année à venir, afin de d'encourager et de soutenir ces collaborations pour l'accès à l'emploi.

[Le replay de la table ronde du matin](#) et [les synthèses des ateliers thématiques, ainsi que des fiches de capitalisation des bonnes pratiques](#) seront accessibles en ligne sur [un espace dédié](#).



L'année 2020, entrecoupée de confinements, n'a pas permis de déployer, à hauteur de nos espérances le programme Respirations en IdF. Fin 2019, Cultures du Cœur Paris et Seine-Saint-Denis, les Petits Débrouillards et la FAS IdF avaient envisagé un programme d'animation riche et prévu de mobiliser encore plus de structures d'hébergement afin de faciliter l'accès à la pratique scientifique et culturelle des enfants hébergés dans nos dispositifs. La crise sanitaire nous a retardé dans ce développement mais nous a également permis de réfléchir autrement les modalités d'animation, notamment en distanciel. De juin à fin octobre, les animations en présentiel ont repris à l'instar des ballades urbaines ou du concert organisé au bastion de Bercy.



PERSPECTIVES 2021

Nous souhaitons pour l'année 2021 poursuivre notre engagement et notre mobilisation aux côtés des personnes les plus faibles et les plus fragiles de notre société, et accompagner les acteurs dans leurs dynamiques et leurs expertises. L'un des enjeux en Ile de France est le déploiement de la politique du Logement d'Abord qui ne peut s'entendre qu'avec d'une part, un parc d'hébergement digne et doté des moyens suffisants pour permettre un accueil inconditionnel et bienveillant et d'autre part, un parc locatif pour les ménages à faibles revenus avec des loyers adaptés.

Un autre enjeu majeur et récurrent dans notre région est de porter et garantir la solidarité interdépartementale mais également nationale afin que les questions liées au logement et à l'hébergement des personnes en situation de précarité soient traitées de façon équilibrée sur l'ensemble de la Région et sur l'ensemble du territoire.

Renforcer nos engagements auprès des personnes

L'engagement de la FAS IdF pour le maintien de l'inconditionnalité de l'accueil et la continuité de l'hébergement sera constant en 2021.

La situation administrative et/ou la grande précarité dans laquelle se trouvent de certaines personnes ne peuvent et ne doivent pas être des prétextes pour mettre à l'abri dans des conditions précaires des femmes, des hommes et des enfants dans le dispositif AHI.

La FAS IdF sera vigilante à ce que chaque ménage hébergé ou mis à l'abri pendant la crise sanitaire se voit proposer une solution correspondant à ses attentes et ses besoins et ce, tout en poursuivant une politique volontariste à destination des personnes vulnérables arrivant à la rue aussi bien du fait des migrations que de la crise économique actuelle.

L'importance d'avoir un « chez soi », de ne plus être obligé de déménager à chaque changement de situation est un préalable à tout projet d'insertion. Aussi, la Fédération IdF réaffirme son engagement dans **la mise en œuvre de la Politique Publique de la Rue au Logement**.

A cet effet, elle poursuivra son action de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires, notamment dans le cadre du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, ou dans l'accompagnement du réseau. Dans ce cadre, la FAS IdF proposera une contribution aux travaux menés par notre fédération nationale relatifs à la loi de programmation de la rue au logement ou à l'hébergement dont la FAS qui est la proposition de la FAS soutenue par la Ministre du logement.

Si depuis de nombreuses années, nous constatons en Ile-de-France que la saturation des parcs d'hébergement et de logement ne permet pas la fluidité positive des dispositifs, l'année 2020 fût particulièrement complexe ; le taux de rotation dans le parc HLM a chuté à 5% en 2020 et le nombre d'agréments pour la construction a chuté à 21 000 (pour mémoire l'objectif était de 28 000 en 2019). La Fédération restera mobilisée avec l'ensemble des acteurs et des partenaires, notamment dans le cadre de l'AFFIL, pour défendre les conditions permettant la réussite de l'accès au logement des ménages. La fédération poursuivra sa participation aux différentes actions qui permettent de visibiliser les situations de non-recours à l'hébergement, telles que la Nuit de la Solidarité, l'enquête une Nuit Donnée et la Nuit des Maraudeurs.

Enfin, la crise sanitaire et ses conséquences sur le fonctionnement des dispositifs de veille sociale ont conforté le besoin d'un outil permettant de centraliser et de rendre visible et lisible le secteur aux personnes en situation de rue, bénévoles et intervenants sociaux, la fédération poursuivra l'accompagnement du déploiement de l'outil Soliguide dans notre région.

Défendre le droit à l'hébergement pour tous

Toute personne sur le territoire a droit à l'hébergement ou au logement de façon inconditionnelle. La durée de présence sur le territoire ne doit pas être un objet de discrimination.

Malgré la création/transformation, en 2019, de place en HUDA et CPH pour accueillir les primo-arrivants, des personnes restent en situation de rue et s'invisibilisent du fait d'une politique de démantèlement systématique des campements.

La Fédération IdF poursuivra ses échanges avec les autorités afin que la question des **personnes migrantes comme celle de toutes les personnes à la rue** soit traitée de **manière mieux anticipée**, dans des conditions d'accueil et d'accompagnement dignes, en garantissant le principe de continuité de l'accueil avec une meilleure fluidité des dispositifs dans le respect du droit des personnes. La Fédération IdF poursuivra ses actions d'accompagnement des intervenants sociaux par les formations sur le droit des étrangers mises en place avec un financement de l'OPCO Santé.

Promouvoir l'accès aux droits

La Fédération IdF s'inscrivant dans la démarche de « pouvoir d'agir » des personnes organisera la promotion du manuel **« droits et obligations des personnes hébergées en établissement relevant de la Loi 2002.2 » pour les personnes hébergées**. Ce fascicule, facilement appropriable, sera également diffusé auprès des bénévoles de nos adhérents.

Elle poursuivra sa mobilisation afin que la **domiciliation** de toutes les personnes sans domicile stable soit effective, en participant aux travaux de renouvellement des schémas départementaux de la domiciliation et à leur coordination à l'échelle régionale.

Nous serons vigilants concernant **la mise en œuvre du DALO**. Si la crise sanitaire a exceptionnellement fait baisser le nombre de ménages reconnus DALO en 2020 (17 602 ; -21%) la tendance générale reste à la hausse. Il s'agira à la fois de veiller à l'application de la loi par les commissions de médiation ou siègent des représentants associatifs (le DALO est trop souvent détourné de son objectif par les services de l'Etat pour en faire une filière d'accès au logement parmi d'autres) et de réclamer un effort de relogement des ménages reconnus DALO.

La santé des personnes en précarité est l'un de nos axes fort, en effet nous souhaitons renforcer nos réflexions et nos actions sur cet enjeu important. La Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France poursuivra son cycle de formation **précarité/vieillesse** afin que les intervenants sociaux soient mieux outillés. Nous envisageons la rédaction d'un guide pratique. La fédération poursuivra son lobbying auprès de l'ARS afin que chacun, quelle que soit sa situation administrative, puisse bénéficier de soins.

La crise sanitaire n'étant malheureusement pas complètement terminée, la fédération poursuivra sa mobilisation afin que l'ensemble des bénéficiaires de nos structures mais également nos salarié.e.s et bénévoles aient accès à la vaccination et que nos établissements soient en capacité d'isoler dignement les personnes contagieuses. La fédération capitalisera les enseignements nombreux de cette crise et veillera à ce que l'ARS poursuive l'investissement dont elle a fait preuve pendant la crise sanitaire dans notre secteur.

Les activités culture, sports, apprentissages scientifiques et loisirs sont reconnues par tous comme étant de véritables outils de l'accompagnement et de lutte contre le décrochage scolaire. En 2021, nous poursuivrons le déploiement du programme Respirations avec nos adhérents et en lien avec nos partenaires Cultures du Coeur et Les Petits Débrouillards.

Soutenir l'insertion par l'activité économique et l'accès à l'emploi

Nous poursuivrons notre mobilisation en faveur du **développement de l'offre d'insertion** par l'activité économique (IAE), en adéquation avec les besoins des publics et des territoires, notamment auprès de l'Etat et des collectivités territoriales, en sollicitant les collectivités territoriales et les acteurs économiques (Société du Grand Paris, SNCF, PME IDF...) et nous renforcerons nos actions pour **soutenir les démarches innovantes auprès des Structures d'Insertion par l'Activité Economique** (partenariats sur la RSE et sur le mécénat, qualité de l'emploi, partenariats avec le secteur AHL,...).

La Fédération continuera de s'investir dans le champ de la médiation active en développant l'expérimentation **SEVE** (SIAE et entreprises vers l'emploi) destinée à positionner, sur leur territoire, les structures de l'insertion par l'activité économique comme de véritables médiatrices auprès des entreprises pour favoriser l'emploi durable des salariés en insertion. La Fédération poursuit également son accompagnement aux structures d'insertion par l'activité économiques pour accompagner vers l'emploi les personnes bénéficiaires d'une protection internationale, de plus en plus nombreuses parmi les salariés en insertion.

Favoriser le décroisement

En poursuivant notre logique de décroisement des politiques publiques, nous soutenons le dispositif Convergence, et par ailleurs le développement de l'association Dynamo France dont l'objectif est de rassembler et mettre en réseau **les acteurs français du travail de rue** qui agissent sur le terrain auprès de différentes populations travaillant et/ou vivant dans la rue (enfants, jeunes, adultes). La participation de Dynamo France au Forum International Paroles de Rues en Octobre 2021 permettra de mettre en perspective le positionnement des membres du réseau français avec celui de partenaires engagés dans d'autres pays.

Dans cette même optique, grâce au soutien de la fondation Sanofi Espoir et en partenariat avec l'association Solinum, nous soutiendrons le développement de l'outil **Soliguide** dont l'objectif est de faciliter le repérage et l'accès aux principaux dispositifs supports d'insertion globale.

Poursuivre le développement de la mission de lutte contre les discriminations

L'étude relative à « l'Accueil et l'accompagnement des personnes LGBTIQ dans le secteur AHL », restituée fin 2020, a contribué à une réflexion visant à réinterroger les pratiques du travail social et l'accompagnement des personnes au sein de nos structures. La Fédération Ile-de-France continuera de proposer, en partenariat avec les associations communautaires OUtans et ARDHIS, des formations sur l'accueil et l'accompagnement des personnes trans dans les dispositifs et structures d'hébergement, ainsi que sur le droit d'asile en raison de l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre à destination des intervenant.e.s accompagnant des demandeur.euse.s d'asile. Afin de poursuivre la mise à disposition d'outils pour favoriser la montée en compétences des professionnel.le.s de son secteur, la FAS IdF publiera en juillet 2021 un guide pratique à destination de tou.te.s les professionnel.le.s du secteur AHL pour mieux accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ. Dans les mois suivant sa publication, ce guide pratique sera présenté lors de temps dédiés dans des structures et dispositifs d'hébergement et de la veille social pour permettre son appropriation.

La mission de Lutte contre les discriminations travaillera aussi la question des violences sexistes et sexuelles (VSS) commises au sein de l'hébergement. Pour ce faire, elle coordonnera un comité de pilotage composé de représentant.e.s des structures d'hébergements de 3 départements franciliens, de service d'orientation, d'autorités de tutelle, d'associations accompagnant les femmes victimes de violences et de représentant.e.s des personnes accompagnées. Ce travail aura pour objectif d'éta-

blir un état des lieux des VSS commises au sein des structures et dispositifs d'hébergement mixtes et collectifs afin de rendre visible cette problématique, d'identifier des bonnes pratiques et de formuler des préconisations à l'ensemble des adhérent.e.s et des services d'orientation pour mieux prévenir les VSS, ainsi que pour mieux prendre en charge les victimes et auteurs de violences. Enfin, nous travaillerons à l'accompagnement au changement de pratiques par la mise en place et la promotion d'outils (informations collectives, ateliers, webinaires, formation, sensibilisations), etc. Le comité de pilotage de cette enquête se réunira plusieurs fois jusqu'à l'hiver 2022 et présentera les avancées de son travail à la fin de l'année 2022.

La mission de Lutte contre les discriminations de la FAS Ile-de-France se penchera également sur l'accueil et l'accompagnement des enfants dans les structures et dispositifs d'hébergement, en lien avec la publication du guide "Accompagner les enfants et familles au sein des structures d'hébergement et d'accompagnement vers le logement" publié par la FAS IdF. Il s'agira de questionner notamment les dispositifs de prévention des violences et les liens avec la protection de l'enfance ainsi qu'avec les services de proximité.

Les parcours résidentiels des jeunes

La crise actuelle a accentué et mis en exergue la situation de grande précarité de nombreux jeunes. Outre le RSA jeunes, dont nous continuons de demander sa mise en œuvre, la FAS IdF a décidé de mener une étude afin de mieux connaître les parcours résidentiels des jeunes et ainsi être en capacité de solliciter des pouvoirs publics des réponses adaptées.

Impulser et participer à des temps d'échanges et de concertation

Le lobbying soutenu que nous menons depuis de nombreuses années, nous a permis de participer à la **Préfecture de Région** à des temps de rencontres réguliers afin d'aborder différents sujets inhérents à nos préoccupations. Nous poursuivrons les enrichissantes rencontres, à destination des adhérents, que nous organisons, seul ou en inter-réseaux, avec la DRIHL et la DRIEETS.

La FAS IdF contribuera activement à l'acte 2 du Pacte Parisien de lutte contre l'exclusion, en portant dans les instances et groupes de travail qui se réuniront les constats de nos adhérents et les besoins des personnes en situation de rue.

Accompagner les adhérents et les territoires

Depuis plus de 5 ans, les prêts de locaux vides de ministères, APHP, Ville de Paris..., ont permis de développer un parc d'hébergement supplémentaire afin d'accueillir les personnes en situation d'exclusion. Aujourd'hui, nous constatons la difficulté à renouveler le parc intercalaire, et/ou de trouver des sites pérennes afin de maintenir la capacité d'accueil. La Fédération s'implique dans le groupe de travail réuni au sein de **l'AFFIL**, afin d'élaborer à un cahier des charges de l'habitat intercalaire et pour favoriser l'implication de nouveaux bailleurs.

Nous veillerons à ce que les questions liées à la précarité soient traitées sur l'ensemble du territoire de l'Ile de France. Nous poursuivrons nos actions coordonnées auprès des autorités préfectorales et en direction des élus locaux afin de faciliter l'implantation de projets dignes et adaptés.

La mission « **Précarité Paris** » de la Fédération IdF continuera à développer les réseaux de solidarité dans les arrondissements, au bénéfice des personnes en situation de rue et avec l'ensemble des partenaires élus, institutions, professionnels et bénévoles. Elle envisage de développer des réseaux d'échange thématiques à l'échelle parisienne, à l'image du travail déjà engagé avec les acteurs de la domiciliation.

Nous poursuivrons notre partenariat avec Gares & Connexions tant sur l'intervention sociale en gare que sur la création d'activité économique en direction des plus précaires.

La FAS IdF s'investira dans les travaux d'élaboration du Pacte II Parisien de lutte contre l'exclusion. S'agissant de nos adhérents et des publics accueillis, nous resterons mobilisés sur la question **des financements**. La fédération défendra des financements subvention/dotation permettant d'assurer un accueil digne, tant dans la qualité de l'hébergement que dans les prestations proposées (repas...), elle sera également vigilante à ce que chaque personne puisse bénéficier d'un accompagnement social global adapté.

Cette perspective de 2021 ne peut pas laisser sous silence la crise sanitaire inédite qui a de fait repriorisé nos actions et nos modalités d'intervention, mais toujours dans le respect du cadre de nos engagements. Elle nous amène à anticiper les conséquences économiques de cette crise sanitaire tant sur les ménages que nous accueillons, en matière d'aide alimentaire par exemple, que sur les ménages titulaires d'un bail mais qui se précarisent et pour qui le risque d'arriver en rue croit fortement.

L'implication de l'ensemble des professionnels du secteur a été saluée à de nombreuses reprises, la Fédération sera vigilante à ce soient engagés de réels travaux de revalorisation de l'ensemble des métiers de l'action sociale, notamment avec Nexem, la FEHAP et la Croix Rouge et ainsi que nos métiers attirent de nouvelles vocations.



Bureau régional 2020-2021

Arthur ANANE
Président

Maritsa ANASTASIOU
Vice-Président | HUL

Martine THEAUDIERE
Vice-Présidente | HUL

Yann RENAUD
Vice-Président | HUL

Jean-Paul CARCELES
Vice-Président | IAE

Rachid OUARTI
Vice-Président | IAE

Bruno MOREL
Vice-Président | Migrants

Djamel CHERIDI
Vice-Président | Migrants

Patrice FLEURY
Vice-Président | Vie Fédérale

Christophe PIEDRA
Secrétaire

Stéfania PARIGI
Secrétaire adjointe

Véronique GOUPY
Trésorière

François MORILLON
Trésorier adjoint

Patricia LEGER
Membre du bureau

Conseil d'Administration 2020-2021

Arthur ANANE EQUALIS (77-78)	Jean-Paul CARCELES La Mandragore (78)	Véronique GOUPY ESPEREM (75-94)	François MORILLON EQUALIS (77-78)
Maritsa ANASTASIOU ACSC (IDF)	Djamel CHERIDI Aurore (IDF)	Géraldine BLIN ARS 95 (95)	Christophe PIEDRA Fondation Armée du Salut (75)
Guillaume BRUGIDOU ALFI (75-94)	Philippe AVEZ Interlogement 93 (93)	Romain GUILLONNET L'HED (75)	Stéfania PARIGI ADSF (75)
Rachid OUARTI ACR (78)	Patrice FLEURY Garances (93)	Eric PATERNI VIA Habitat (77)	Anne-Marie THOLI Emmaüs Défi (75)
Loïc COURTEILLE La Canopée (92)	Patricia LEGER ADN 93 (93)	Gilles WALQUENART Aurore (IDF)	Yann RENAUD SOS Solidarités (IDF)
Bruno MOREL Emmaüs Solidarité / AFFIL (IDF)	Alain CHRISTNACHT Samusocial de Paris (75)	Léa BOUCHARD Le Refuge (75)	Martine THEAUDIERE Personne qualifiée (93)

CONSEIL D'ADMINISTRATION Bureau



Isabelle MEDOU-MARERE
Directrice Régionale



Anaëlle ROLLIN
Chargée de mission
Projet SEVE Emploi



Laureen PLANCHON
Chargée de mission IAE
Relation Entreprises



Steven MARCHAND
Chargé de mission IAE
Emploi - ESS



Clotilde HOPPE
Chargée de mission
Santé - Migrants



Joséphine SAUVAIRE
Chargée de mission Lutte
contre les discriminations



Cyrille De COMPIEGNE
Chargé de mission Lutte
contre les discriminations



Isé PÉNISSON
Stagiaire chargée de projet Santé mentale
Accès aux droits en santé



Pauline MOURA
Stagiaire Chargée de projet IAE
Relations entreprises RSE



Gabriel VISIER
Chargé de mission
Précarité Paris



Lizbeth GUTIERREZ SAUCEDA
Chargée de mission
observations sociales



Hugo ANDRIANTSEHENO
Chargé de mission
Précarité Paris



William MARTINET
Chargé de mission
Logement



Yasmine AMEDEO
Assistante de Direction
Hébergement - Logement



Laure BRÉZARD
Stage mission
Hébergement-Logement



Elise NOEL-CHEVALIER
Attachée de Direction



Aurélia De SOUZA
Assistante de Direction



Léa GARNIER
Assistante Communication

Ont également contribué à l'activité de la Fédération IDF en 2020 et 2021

Quitterie Calmettes
Chargée de mission
Précarité Paris

Adrien JOYEUSE
Assistant Communication

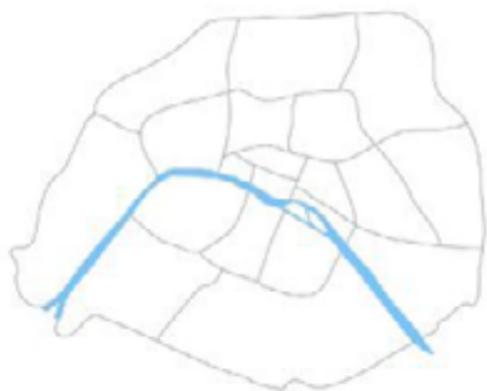
Elisa SYLLLA-PREIRA
Comptable

Julia MANDOZA
Aide-Comptable

LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES



DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DE PARIS



RÉFÉRENT POUR L'IAE

Cedric HERVE
FONDATION ARMÉE DU SALUT
06 17 20 32 68
cedric.herve@travail-partage.org

68 associations et 185 établissements
intervenant dans différents domaines

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

François MORILLON
EQUALIS
francois.morillon@equalis.org

RÉFÉRENTES DALO

Isabelle LESFAURIES
ESPEREM
isabelle.lesfauries@esperem.org

Djenabou BAKAYOKO
ACSC
djenabou.bakayoko@esperem.org

Nedjib GUERBAA
AURORE
n.guerbaa@auore.asso.fr

William MARTINET
FAS IDF
william.martinet@federationsolidarite-idf.org

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DE SEINE ET MARNE



RÉFÉRENT POUR L'IAE

Steven MARCHAND
FÉDÉRATION ILE-DE-FRANCE
steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

9 associations et 25 établissements
intervenant dans différents domaines

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DES YVELINES

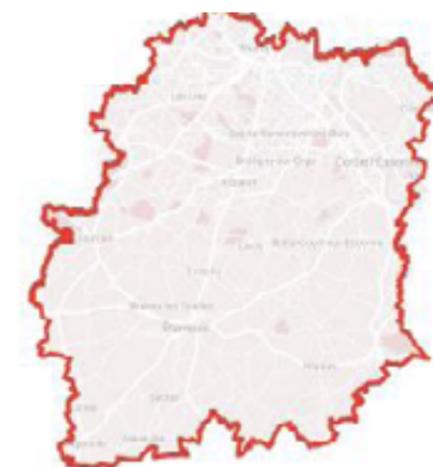


RÉFÉRENT POUR L'IAE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jean Paul CARCELES
EQUALIS
jean-paul.carceles@wanadoo.fr

6 associations et 39 établissements
intervenant dans différents domaines

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DE L'ESSONNE



8 associations et 38 établissements
intervenant dans différents domaines

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DE SEINE-SAINT-DENIS



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Philippe AVEZ
INTERLOGEMENT 93
philippe.avez@interlogement93.net

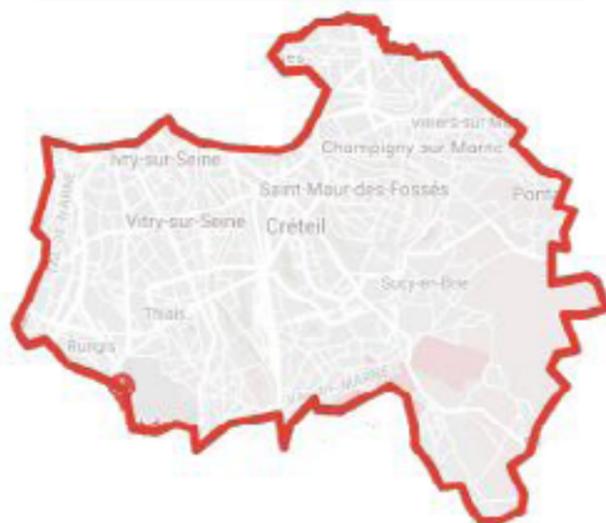
RÉFÉRENT POUR L'IAE

Pierre-Jean PETIT
AURORE

Benjamin MASURE
TAF ET MAFFÉ
06 33 08 56 57
appui.bm@hotmail.fr

25 associations et 67 établissements
intervenant dans différents domaines

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DES VAL-DE-MARNE



RÉFÉRENT POUR L'IAE

Edwin FEUNTEUN
APPROCHE
01 48 83 13 67
edwin@association-approche.com.fr

7 associations et 29 établissements
intervenant dans différents domaines

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DES HAUTS-DE-SEINE



RÉFÉRENT POUR L'IAE

Carole LACOUR
ARPEIJE
01 41 90 65 80
carole.lacour@arpeije.fr

16 associations et 48 établissements
intervenant dans différents domaines

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Gilles WALQUENART
AURORE
01 30 25 89 87
g.walquenart@aurore.asso.fr

RÉFÉRENTES DALO

Emmanuelle HUTHWOHL et
Mathilde SACHET
FONDATION ARMÉE DU SALUT -
CHRS L'AMIRALE GOGIBUS
EHUTHWOHL@armedusalut.fr /
msachet@armedusalut.fr

Isabelle CLANET
ASOCIATION SAINT - RAPHAËL
i.clanet@association-saint-rafael.com

Anne - Catherine BEINSTEINER
CHRS AUXILIA
adjdirection.chrs-auxilia@orange.fr

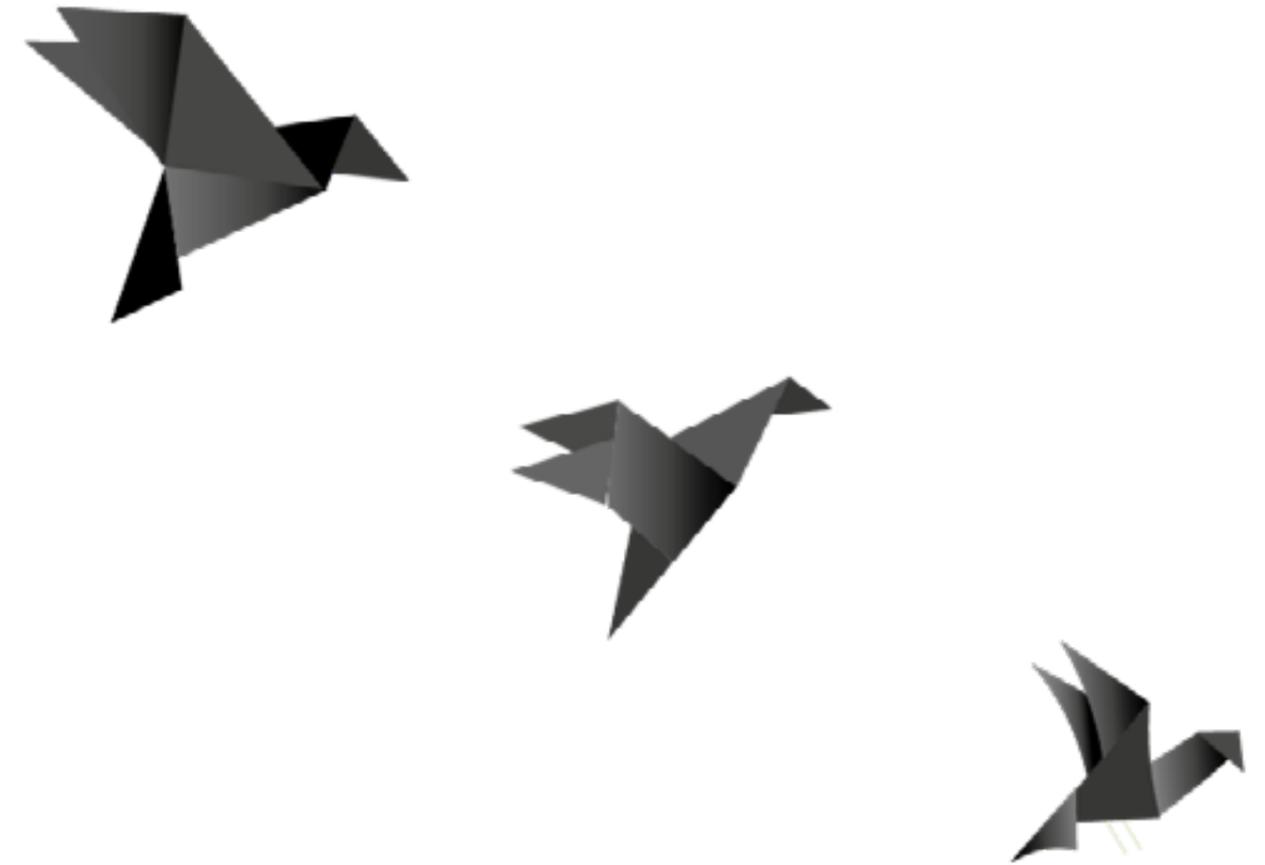
Virginie MIECRET
LA CANOPÉE
cds.perspective@la-canopee.org



RÉFÉRENT POUR L'IAE

Rachid OUARTI
EQUALIS
01 39 19 80 03
rachid.ouarti@equalis.org

6 associations et 29 établissements
intervenant dans différents domaines



A

AAH	Allocation aux A dultes H andicapés
ACD	Accords C ollectifs D épartementaux
ACI	Atelier et C hantier d' I nsertion
AFPA	Association pour la F ormation P rofessionnelle des A dultes
AGEFIPH	Association de G estion du F onds pour l' I nsertion professionnelle des P ersonnes H andicapées
AFFIL	Association F rancilienne pour F avoriser l' I nsertion par le L ogement
AHI	Accueil H ébergement I nsertion
AI	Association I ntermédiaire
ALF	Allocation de L ogement à C aractère F amilial
ALUR	Accès au L ogement et U rbanisme R énové
AMAP	Association pour le M aintien d'une A griculture P aysanne
AMIF	Association des M aires d' I le-de-France
AORIF	Association des O rganismes HLM de la R égion I le-de-France
ARENE	Agence R égionale de l' E nvironnement et des N ouvelles E nergies
ARS	Agence R égionale de S anté
ARSIE	Aide R égionale aux S tructures d' I nsertion par l' E conomie
ASE	Aide S ociale à l' E nfance
ASG	Accompagnement S ocial G lobal
ASLL	Accompagnement S ocial L ié au L ogement
ASS	Allocation S pécifique de S olidarité
AVA	Adaptation à la V ie A ctive
AVISE	Agence de V alorisation des I nitiatives S ocio- E conomiques

B

BOP	Budget O pérationnel de P rogramme
-----	--

C

CADA	Centre d' A ccueil pour D emandeur d' A sile
CASVP	Centre d' A ction S ociale de la V ille de P aris
CCAS	Centre C ommunal d' A ction S ociale
CCRPA	Conseil C onsultatif R égional des P ersonnes A ccueillies
CDD	Contrat à D urée D éterminée
CDI	Contrat à D urée I ndéterminée
CDIAE	Comité D épartemental de l' I nsertion par l' A ctivité E conomique
CDVA	Conseil de D éveloppement V ie A ssociative
CESER	Conseil E conomique et S ocial de la R égion I le-de-France
CHRS	Centre d' H ébergement et de R éinsertion S ociale
CHU	Centre d' H ébergement d' U rgence
CHUM	Centres d' H ébergement d' U rgence pour M igrant
CIAS	Centre I ntercommunal d' A ction S ociale
CIL	Comité I nterprofessionnel du L ogement
CJDES	Centre des J eunes D irigeants et acteurs de l' E conomie S ociale
CNIAE	Conseil N ational de l' I nsertion par l' A ctivité E conomique
CNLRQ	Comité N ational de L iaison des R égies de Q artier
COORACE	Fédération des C omités et O rganismes d' A ides aux C hômeurs par l' E mloi
COROA-IAE	Comité R égional d' O rientation et d' A nimation de l' I AE
CPH	Centre P rovisoire d' H ébergement
CRHH	Comité R égional de l' H abitat et de l' H ébergement
CRIF	Conseil R égional d' I le-de-France
CRSA	Conférence R égionale de la S anté et de l' A utonomie

D

DAHO	Droit A l' H ébergement O pposable
DALO	Droit Au L ogement O pposable
DASES	Direction de l' A ction S ociale de l' E nfance et de la S anté
DGCS	Direction G énérale de la C ohésion S ociale
DIHAL	Direction I nterministérielle de l' H ébergement et de l' A ccès au L ogement
DIRECCTE	Direction R égionale de l' E ntreprise, de la C oncurrence, de la C onsommation, du T ravail et de l' E mloi
DLA	Dispositif L ocal d' A ccompagnement
DNO	Directive N ationale d' O rientation
DRIHL	Direction R égionale et I nterdépartementale de l' H ébergement et du L ogement
DRJSCS	Direction R égionale de la J eunesse, des S ports et de la C ohésion S ociale

E

EDI	Espace D ynamique I nsertion
EI	Entreprise d' I nsertion
ENC	Etude N ationale des C oûts
EPCI	Etablissement P ublic de C oopération I ntercommunal
ESI	Espace S olidarité I nsertion
ESS	Economie S ociale S olaire
ETAIE	Encadrant T echnique des A ctivités d' I nsertion par l' E conomique
ETP	Equivalent T emps P lein
ETTI	Entreprise de T ravail T emporaire d' I nsertion

F

FAPIL	Fédération des A ssociations pour la P romotion et l' I nsertion par le L ogement
FEI	Fédération des E ntreprises d' I nsertion
FJT	Foyer de J eunes T ravailleurs
FLE	Français L angues E trangères
FNAVDL	Fonds N ational d' A ccompagnement V ers et D ans le L ogement
FRDVA	Fonds R égional de D éveloppement à la V ie A ssociative
FSL	Fonds de S olidarité du L ogement
FSE	Fonds S ocial E uropéen

G

GAN	Groupe d' A ppui N ational
GHAM	Groupes H omogènes d' A ctivités et de M issions
GIP	Groupement d' I ntérêt P ublic
GRAFIE	Groupement des A cteurs F ranciliens de l' I nsertion par l' E conomique

H

HAS	Haute A utorité de S anté
HLM	Habitat à L oyer M odéré
HUDA	Hébergement d' U rgence pour D emandeurs d' A sile

I

IAE	Insertion par l' A ctivité E conomique
IAEF	Insertion par l' A ctivité E conomique et la F ormation
IGAS	Inspection G énérale des A ffaires S ociales
IGF	Inspection G énérale des F inances

M

MNCP — Mouvement National des Chômeurs et Précaires

MSA — Mutualité Sociale Agricole

N

NUR — Numéro Unique Régional

O

OFPRUH — Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées

OPAC — Office Public d'Aménagement et de Construction

OPCA — Organisme Paritaire Collecteur Agréé

OPHLM — Office Public des Habitations à Loyer Modéré

OPCO — Opérateurs de Compétences

P

PDAHLPD — Plan Départemental d'Action pour l'Hébergement et le Logement des Personnes Défavorisées

PDI — Plan Départemental d'Insertion

PDAHI — Programme Départemental d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion

PLIE — Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

PLU — Plan Local d'Urbanisme

PRAPS — Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins

R

RESE — Réseau Economique Sociale et Environnement

RNP — Référentiel National des Prestations

ROB — Rapport d'Orientations Budgétaires

RQTH — Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

RSA — Revenu de Solidarité Active

S

SAVS — Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SIAE — Structure d'Insertion par l'Activité Economique

SIAO — Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation

SMIC — Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

SPER — Service Public de l'Emploi Régional

SPIP — Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

U

UNCASS — Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale

URIOPSS — Union Régionale Interfédérale des Oeuvres et Organismes Privés Partitaires et Sociaux d'Ile-de-France

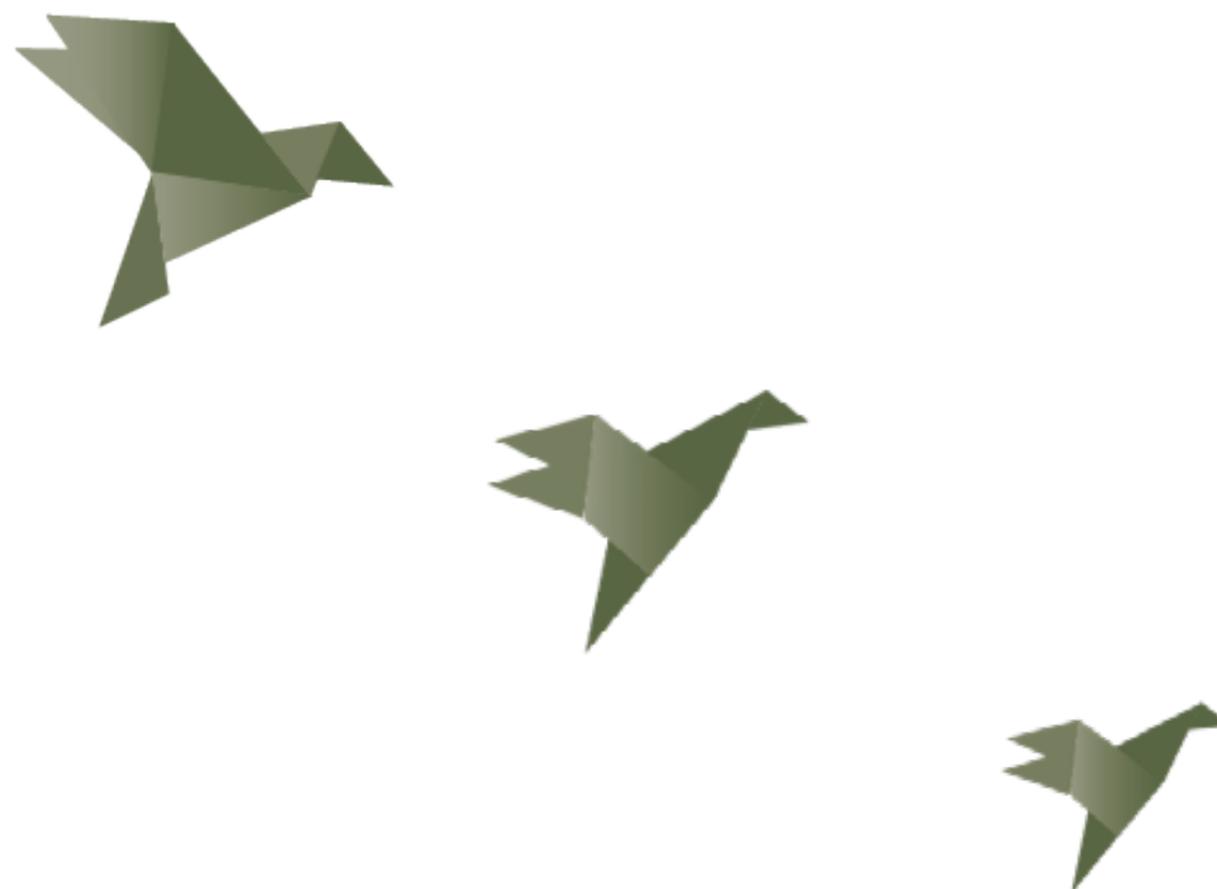
USH — Union Sociale pour l'Habitat

V

VAE — Validation des Acquis de l'Expérience

Z

ZUS — Zone Urbaine Sensible



LA FÉDÉRATION DES ACTEURS
DE LA SOLIDARITÉ ILE-DE-FRANCE
EST SOUTENUE PAR...

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France est **soutenue par** . . .

- Le Fonds Social Européen
- La Préfecture de la Région Ile-de-France
- Le Conseil Régional d'Ile-de-France
- La Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
- La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
- Le Département de Paris
- La Ville de Paris
- La Fondation Abbé Pierre
- L'Agence Nationale des Chèques Vacances
- La Fondation Sanofi Espoir
- SNCF



Venez nous rejoindre sur notre site !

> <https://www.federationsolidarite.org/regions/ile-de-france/> <



